

RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BÂTI

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013
Décret n°2015-789 du 29 juin 2015
Norme NFX 46-020 – août 2017
Décret n°2017-899 du 9 mai 2017
Décret n°2019-251 du 27 mars 2019
Arrêté du 16 juillet 2019

Rapport N° 835183 établi le 23/03/2021

CROSS CORSEN
360 route du Cross Corsen
29810 PLOUARZEL

Programme de travaux : Remplacement des deux chaudières fioul par des chaudières gaz.
Remplacement du système de chauffe eau
Rénovation de la cellule restauration
Rénovation des sanitaires aile ouest niveau 1 et 2
Cabine de douche à rénover au niveau de l'ensemble des chambres aile OUEST niveau 1 et 2.
Détails Voir ANNEXE 5



Donneur d'ordre :
SEC ETAT AUPRES MINISTRE ECO FINANCES - SERV FACTURIER 44 DES PAYS DE LA LOIRE
SERV EXECUTANT FAC0000044
CITE CAMBRONNE 2R GENERAL MARGUERITTE - 44000 NANTES

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

ITGA - Espace Performance - Bâtiment K - 35760 SAINT GREGOIRE - Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5970

Opérateur de repérage : Guillaume ROUDAUT

QUALICONSULT IMMOBILIER
ZA Prat Pip
360, rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 00 81 35 - Mail : brest.qci@qualiconsult.fr

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

SOMMAIRE

I. CONCLUSIONS 3
II. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION : 8
III. OBSERVATIONS : 8
IV. PREAMBULE 9
V. BUT DE LA MISSION 9
VI. TEXTES REGLEMENTAIRES 15
VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC 16
1. Obligations du donneur d'ordre 16
2. Phase de repérage 16
3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons 16
VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES 17
1. Liste des locaux visités et non visités 17
2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante 17
3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante 17
IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE 21

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION
ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS
ANNEXE 3 - PHOTOS
ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE
ANNEXE 5 - DESCRIPTIF DES TRAVAUX ENVISAGES
ANNEXE 6 - COPIE(S) DES RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)
ANNEXE 7 - ATTESTATION D'ASSURANCE
ANNEXE 8 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS	QUANTITE (U, ml, m²)
Joint de bride (Circulateur)	**Niveau 3** Chaufferie	Résultat d'analyse	/	**2 unités**
Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Chambre 209 Chambre 211 Chambre 213 Chambre 215 Chambre 217 **Niveau 1 OUEST** Chambre 101 Chambre 103 Chambre 105 Chambre 109 Chambre 111 Chambre 113 Chambre 115 Chambre 117 Chambre 119	Résultat d'analyse	**Les Dalles de sol beiges marbrées cassantes sont présentes uniquement sous les bacs de douches**	**~ 14m²**
Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange) (Revêtements de sols)	**Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement	Résultat d'analyse	/	**~ 20 m²**
Colle de faïences 10x10 blanches (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Douche	Résultat d'analyse	/	**~ 40 m²**
Colle de plinthe carrelée 10x10 beige (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement	Résultat d'analyse	/	**~ 25 ml**

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Peinture sur béton (Revêtements de sols)	**Niveau 3** Chaufferie	Résultat d'analyse	/
Enveloppe de calorifuge plâtre et isolant (Conduits de fluides)	**Niveau 3** Chaufferie	Résultat d'analyse Rapport antérieur BV RAPPORT 2717521_CROSS_CORSEN 05.01.15	/
Enveloppe de calorifuge noir et isolant (Conduits de fluides)	**Niveau 3** Chaufferie	Résultat d'analyse Rapport antérieur BV RAPPORT 2717521_CROSS_CORSEN 05.01.15	/
Ensemble des composants (Chaudière 1)	**Niveau 3** Chaufferie	Postérieur à 1997, non susceptible de contenir de l'amiante (Inscription sur plaque de la Chaudière année de fabrication 2000)	/
Ensemble des composants (Chaudière 2)	**Niveau 3** Chaufferie	Postérieur à 1997, non susceptible de contenir de l'amiante (Inscription sur plaque de la	/

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
		Chaudière année de fabrication 2000)	
Colle de carrelage 20x20 gris (Revêtements de sols)	**Niveau 3** Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Résultat d'analyse	/
Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 3** Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Résultat d'analyse	/
Colle de faïence 10x10 blanche (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 3** Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Résultat d'analyse	/
Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 3** Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie **Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Dégagement **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée, Salle d'eau	Résultat d'analyse	/
Peinture + Enduit maigre (Plafonds)	**Niveau 3** Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre (Avec revêtement mural) (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 3** Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie **Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Dégagement	Résultat d'analyse	/

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
	Niveau 2 OUEST - Chambre 205 Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée, Salle d'eau		
Colle de faïences 10x10 blanches (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Salle d'eau	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre (Avec revêtement plafond) (Plafonds)	**Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Dégagement **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée, Salle d'eau	Résultat d'analyse	/
Colle de plinthe carrelée 10x10 beige (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Salle d'eau	Résultat d'analyse	/
Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange) (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 205**	Résultat d'analyse	/

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
	Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Salle d'eau		
Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait) (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Douche **Niveau 1 OUEST** Douche	Résultat d'analyse	/
Revêtement souple en lé vert (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée	Résultat d'analyse	/
Colle jaune (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée **Niveau 1 OUEST** Chambre 111, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 105, Chambre 101, Chambre 101 **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée	Résultat d'analyse	/
Ragréage (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée **Niveau 1 OUEST** Chambre 111, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 105, Chambre 101, Chambre 101 **Niveau 2 OUEST -**	Résultat d'analyse	/

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
	Chambre 205 Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée		
Colle de carrelage 30x30 gris (Revêtements de sols)	**Niveau 2 OUEST** Dégagement **Niveau 1 OUEST** Dégagement	Résultat d'analyse	/
Colle de plinthe carrelée 5x30 grise (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 2 OUEST** Dégagement **Niveau 1 OUEST** Dégagement	Résultat d'analyse	/
Colle de faïences 10x10 blanches (Avec joint vert) (Murs et cloisons maçonnés)	**Niveau 1 OUEST** Rangement	Résultat d'analyse	/
Revêtement souple en lé gris (Revêtements de sols)	**Niveau 1 OUEST** Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101	Résultat d'analyse	/

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

II. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		**ANNEXE 2**
Autres documents relatifs à la construction		
Non		**/**
Documents relatifs aux travaux projetés		
Oui		**ANNEXE 5**
Rapports de repérage antérieurs		
Oui		**ANNEXE 6**

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☒	☐	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/
Justificatif des écarts à la norme				

Propriétaire :
Administration SEC ETAT AUPRES MINISTRE ECO FINANCES - SERV FACTURIER 44 DES PAYS DE LA LOIRE SERV EXECUTANT FAC0000044
CITE CAMBRONNE 2R GENERAL MARGUERITTE - 44000 NANTES

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de BREST -

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2021

Opérateur de repérage : **Guillaume ROUDAUT**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 3170)**

Date de réalisation de la mission : le 08/03/2021

Date de la visite de reconnaissance : le 08/03/2021

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis :**

360 route du Cross Corsen
29810 PLOUARZEL

Date de délivrance du permis de construire : <1997

Destination présente et passé du local ou de l'immeuble bâti : ,

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

N° chrono	Nom de la société	Référence du rapport	Date du rapport	Portée du repérage (*)					Observations, réserves et remarques
				F/C	FP	MCA	DTA	Autre	
DIAG1	Bureau Véritas	BV RAPPORT 2717521_CROSS_CORSEN 05.01.15	05/01/2015				X		

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Description des travaux :

Programme de travaux : Remplacement des deux chaudières fioul par des chaudières gaz.
Remplacement du système de chauffe eau
Rénovation de la cellule restauration
Rénovation des sanitaires aile ouest niveau 1 et 2
Cabine de douche à rénover au niveau de l'ensemble des chambres aile OUEST niveau 1 et 2.
Détails Voir ANNEXE 5

Programme et périmètre de repérage

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Parois verticales intérieures	
Niveau 3 Chaufferie	Chaudière 1 / Ensemble des composants Chaudière 2 / Ensemble des composants
Niveau 3 Cuisine	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïence 10x10 blanche Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 3 Dégagement cuisine	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïence 10x10 blanche Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 3 Plonge	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïence 10x10 blanche Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Niveau 3 Légumerie	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïence 10x10 blanche Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Sanitaires	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Douche	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Wc 1	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches
Niveau 2 OUEST Wc 2	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Rangement	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige
Niveau 2 OUEST Chambre 217	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Dégagement	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 5x30 grise Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Chambre 215	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Chambre 213	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Chambre 211	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST Chambre 209	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Chambre	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Entrée	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Sanitaires	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Wc 1	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Wc 2	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Rangement	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches (Avec joint vert) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige
Niveau 1 OUEST Douche	Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 111	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 119	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Niveau 1 OUEST Chambre 117	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 115	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 113	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 109	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 105	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Chambre 101	Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 1 OUEST Dégagement	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 5x30 grise Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Chambre	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Entrée	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Chambre	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Entrée	Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés / Colle de plinthe carrelée 10x10 beige Murs et cloisons maçonnés / Colle de faïences 10x10 blanches Murs et cloisons maçonnés / Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) Murs et cloisons maçonnés / Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Plafonds et faux plafonds	
Niveau 3 Cuisine	Plafonds / Peinture + Enduit maigre
Niveau 3 Dégagement cuisine	Plafonds / Peinture + Enduit maigre
Niveau 3 Plonge	Plafonds / Peinture + Enduit maigre
Niveau 3 Légumerie	Plafonds / Peinture + Enduit maigre
Niveau 2 OUEST Sanitaires	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Douche	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Wc 1	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Wc 2	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Rangement	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Chambre 217	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Dégagement	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Chambre 215	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Chambre 213	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST Chambre 211	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Niveau 2 OUEST Chambre 209	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Chambre	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Entrée	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Salle d'eau	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Sanitaires	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Wc 1	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Wc 2	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Douche	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 111	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 119	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 117	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 115	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 113	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 109	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 105	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Chambre 101	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 1 OUEST Dégagement	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Chambre	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Entrée	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Salle d'eau	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Chambre	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Entrée	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Salle d'eau	Plafonds / Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Planchers et planchers techniques	
Niveau 3 Chaufferie	Revêtements de sols / Peinture sur béton Circulateur / Joint de bride
Niveau 3 Cuisine	Revêtements de sols / Colle de carrelage 20x20 gris
Niveau 3 Dégagement cuisine	Revêtements de sols / Colle de carrelage 20x20 gris
Niveau 3 Plonge	Revêtements de sols / Colle de carrelage 20x20 gris

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Niveau 3 Légumerie	Revêtements de sols / Colle de carrelage 20x20 gris
Niveau 2 OUEST Sanitaires	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 2 OUEST Douche	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)
Niveau 2 OUEST Wc 1	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 2 OUEST Wc 2	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 2 OUEST Rangement	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 2 OUEST Chambre 217	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)
Niveau 2 OUEST Dégagement	Revêtements de sols / Colle de carrelage 30x30 gris
Niveau 2 OUEST Chambre 215	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)
Niveau 2 OUEST Chambre 213	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)
Niveau 2 OUEST Chambre 211	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)
Niveau 2 OUEST Chambre 209	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Chambre	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Entrée	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage
Niveau 2 OUEST/Chambre 203 Salle d'eau	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 1 OUEST Sanitaires	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 1 OUEST Wc 1	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 1 OUEST Wc 2	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 1 OUEST Rangement	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 1 OUEST Douche	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)
Niveau 1 OUEST Chambre 111	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 119	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 117	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 115	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
	Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 113	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 109	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 105	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Chambre 101	Revêtements de sols / Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Revêtement souple en lé gris
Niveau 1 OUEST Dégagement	Revêtements de sols / Colle de carrelage 30x30 gris
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Chambre	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Entrée	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage
Niveau 2 OUEST/Chambre 205 Salle d'eau	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Chambre	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Entrée	Revêtements de sols / Revêtement souple en lé vert Revêtements de sols / Colle jaune Revêtements de sols / Ragréage
Niveau 2 OUEST/Chambre 201 Salle d'eau	Revêtements de sols / Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Conduits et accessoires intérieurs	
Niveau 3 Chaufferie	Conduits de fluides / Enveloppe de calorifuge plâtre et isolant Conduits de fluides / Enveloppe de calorifuge noir et isolant

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Décret n°2019-251 du 27 mars 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et à la protection des marins contre le risque d'inhalation de poussières d'amiante
- Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NFX 46-020 – Août 2017 : Repérage amiante — Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis — Mission et méthodologie

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de repérage avant réalisation de travaux, **le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER le programme détaillé des travaux** les plans du bâtiment ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante (rapports antérieurs, document concernant la construction, …).

En cas de repérage avant travaux, le donneur d'ordre doit définir la nature et le périmètre de l'opération. Il ne doit pas imposer la méthode de repérage, celle-ci étant définie par la norme NF X 46-020. Il ne doit pas définir le nombre de prélèvements à analyser. Le nombre d'investigations approfondies, de sondages, de prélèvements et d'analyses à effectuer ne peut pas être déterminé avant l'achèvement de la mission de repérage.

Le donneur d'ordre à la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les moyens d'accès pour le bon déroulement de sa mission et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de tous les instruments d'accès nécessaires.

Le donneur d'ordre informe les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent ;

Le donneur d'ordre est tenu :

- de vérifier la cohérence entre le programme de travaux, le périmètre et le programme de repérage proposés ;
- de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisation ;
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- d'informer l'opérateur de repérage en cas de modification du programme de travaux,

En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

2. Phase de repérage

La phase de repérage comporte deux étapes :
Dans un premier temps, l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble ; pour cela, il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage
Dans un second temps, il :

- recherche et identifie les matériaux ou produits objets du programme de repérage ;
- repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante ;
- conclut sur la présence ou l'absence d'amiante.

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leurs caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

Avertissements :
Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.
Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages…) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.
Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META).

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Niveau 3	Chaufferie, Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	/	/
Niveau 2 OUEST	Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209	/	/
Niveau 2 OUEST - Chambre 203	Chambre, Entrée, Salle d'eau	/	/
Niveau 1 OUEST	Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 103, Chambre 101, Dégagement	/	/
Niveau 2 OUEST - Chambre 205	Chambre, Entrée, Salle d'eau	/	/
Niveau 2 OUEST - Chambre 201	Chambre, Entrée, Salle d'eau	/	/

2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation - ZPSO	Composant	Partie de composant	Critère de conclusion
Niveau 3 Chaufferie	Circulateur	Joint de bride	Résultat d'analyse P7
Niveau 2 OUEST Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 1 OUEST** Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Chambre 119	Revêtements de sols	Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)	Résultat d'analyse P38
Niveau 1 OUEST Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)	Résultat d'analyse P31
Niveau 1 OUEST Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Douche	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches	Résultat d'analyse P33
Niveau 1 OUEST Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige	Résultat d'analyse P34

La localisation des prélèvements sont à retrouver dans l'ANNEXE 1 - la fiche de cotation et d'identification

3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

Localisation - ZPSO	Composant	Partie de composant	Critère de conclusion
Niveau 3 Chaufferie	Revêtements de sols	Peinture sur béton	Résultat d'analyse P1
Niveau 3 Chaufferie	Conduits de fluides	Enveloppe de calorifuge plâtre et isolant	Résultat d'analyse P7 Résultat d'analyse Rapport antérieur BV RAPPORT 2717521_CROSS_CORSEN 05.01.15

Niveau 3 Chaufferie	Conduits de fluides	Enveloppe de calorifuge noir et isolant	Résultat d'analyse P6 Résultat d'analyse Rapport antérieur BV RAPPORT 2717521_CROSS_CORSEN 05.01.15
Niveau 3 Chaufferie	Chaudière 1	Ensemble des composants	Postérieur à 1997, non susceptible de contenir de l'amiante (Inscription sur plaque de la Chaudière année de fabrication 2000)
Niveau 3 Chaufferie	Chaudière 2	Ensemble des composants	Postérieur à 1997, non susceptible de contenir de l'amiante (Inscription sur plaque de la Chaudière année de fabrication 2000)
Niveau 3 Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Revêtements de sols	Colle de carrelage 20x20 gris	Résultat d'analyse P9
Niveau 3 Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge	Résultat d'analyse P10
Niveau 3 Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïence 10x10 blanche	Résultat d'analyse P11
Niveau 3 Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie **Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Dégagement **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée, Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)	Résultat d'analyse P13, Résultat d'analyse P19, Résultat d'analyse P22, Résultat d'analyse P43, Résultat d'analyse P42
Niveau 3 Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie	Plafonds	Peinture + Enduit maigre	Résultat d'analyse P12
Niveau 3 Cuisine, Dégagement cuisine, Plonge, Légumerie **Niveau 2 OUEST** Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Dégagement **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée, Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés	Enduit maigre (Avec revêtement mural)	Résultat d'analyse P14, Résultat d'analyse P21, Résultat d'analyse P23, Résultat d'analyse P35, Résultat d'analyse P40

Niveau 2 OUEST Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches	Résultat d'analyse P16, Résultat d'analyse P30
Niveau 2 OUEST Sanitaires, Douche, Wc 1, Wc 2, Rangement, Chambre 217, Dégagement, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 1 OUEST** Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Douche, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101, Dégagement **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée, Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée, Salle d'eau	Plafonds	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)	Résultat d'analyse P20, Résultat d'analyse P24, Résultat d'analyse P36, Résultat d'analyse P41
Niveau 2 OUEST Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Salle d'eau	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige	Résultat d'analyse P18, Résultat d'analyse P29
Niveau 2 OUEST Sanitaires, Wc 1, Wc 2, Rangement **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Salle d'eau **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Salle d'eau	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)	Résultat d'analyse P17, Résultat d'analyse P28
Niveau 2 OUEST Douche **Niveau 1 OUEST** Douche	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)	Résultat d'analyse P15, Résultat d'analyse P32
Niveau 2 OUEST Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée	Revêtements de sols	Revêtement souple en lé vert	Résultat d'analyse P25

Niveau 2 OUEST Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée **Niveau 1 OUEST** Chambre 111, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 105, Chambre 101, Chambre 101 **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée	Revêtements de sols	Colle jaune	Résultat d'analyse P25, Résultat d'analyse P38, Résultat d'analyse P39
Niveau 2 OUEST Chambre 217, Chambre 215, Chambre 213, Chambre 211, Chambre 209 **Niveau 2 OUEST - Chambre 203** Chambre, Entrée **Niveau 1 OUEST** Chambre 111, Chambre 111, Chambre 119, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 105, Chambre 101, Chambre 101 **Niveau 2 OUEST - Chambre 205** Chambre, Entrée **Niveau 2 OUEST - Chambre 201** Chambre, Entrée	Revêtements de sols	Ragréage	Résultat d'analyse P25, Résultat d'analyse P38, Résultat d'analyse P39
Niveau 2 OUEST Dégagement **Niveau 1 OUEST** Dégagement	Revêtements de sols	Colle de carrelage 30x30 gris	Résultat d'analyse P26
Niveau 2 OUEST Dégagement **Niveau 1 OUEST** Dégagement	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 5x30 grise	Résultat d'analyse P27
Niveau 1 OUEST Rangement	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches (Avec joint vert)	Résultat d'analyse P37
Niveau 1 OUEST Chambre 111, Chambre 119, Chambre 117, Chambre 115, Chambre 113, Chambre 109, Chambre 105, Chambre 101	Revêtements de sols	Revêtement souple en lé gris	Résultat d'analyse P39

La localisation des prélèvements sont à retrouver dans l'ANNEXE 1 - la fiche de cotation et d'identification

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

– perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;

– remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;

– travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

– de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

– du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;

– de la mairie ;

– ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

N° échantillon	Date du prélèvement	Composant de la construction	Partie du composant	Localisation du prélèvement	Présence d'amiante	Croquis n°	Photo n°	Avis / Interprétation
P1	08/03/2021	Revêtements de sols	Peinture sur béton	Chaufferie - Niveau 3	Négatif	/	Photo P1	/
P7	08/03/2021	Circulateur	Joint de bride	Chaufferie - Niveau 3	Positif	/	Photo P7	/
P9	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 20x20 gris	Cuisine - Niveau 3	Négatif	/	Photo P9	/
P10	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge	Cuisine - Niveau 3	Négatif	/	Photo P10	/
P11	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïence 10x10 blanche	Cuisine - Niveau 3	Négatif	/	Photo P11	/
P12	08/03/2021	Plafonds	Peinture + Enduit maigre	Dégagement cuisine - Niveau 3	Négatif	/	Photo P12	/
P13	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)	Cuisine - Niveau 3	Négatif	/	Photo P13	/
P14	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit maigre (Avec revêtement mural)	Légumerie - Niveau 3	Négatif	/	Photo P14	/
P15	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)	Douche - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P15	/
P16	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches	Sanitaires - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P16	/
P17	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)	Wc 1 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P17	/
P18	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige	Sanitaires - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P18	/
P19	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)	Rangement - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P19	/
P20	08/03/2021	Plafonds	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)	Sanitaires - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P20	/
P21	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit maigre (Avec revêtement mural)	Rangement - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P21	/
P22	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)	Chambre 217 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P22	/
P23	08/03/2021	Murs et cloisons	Enduit maigre (Avec	Chambre 217 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P23	/

N° échantillon	Date du prélèvement	Composant de la construction	Partie du composant	Localisation du prélèvement	Présence d'amiante	Croquis n°	Photo n°	Avis / Interprétation
		maçonnés	revêtement mural)					
P24	08/03/2021	Plafonds	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)	Chambre 217 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P24	/
P25	08/03/2021	Revêtements de sols	Revêtement souple en lé vert	Chambre 217 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P25	/
P25	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle jaune	Chambre 217 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P25	/
P25	08/03/2021	Revêtements de sols	Ragréage	Chambre 217 - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P25	/
P26	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 30x30 gris	Dégagement - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P26	/
P27	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 5x30 grise	Dégagement - Niveau 2 OUEST	Négatif	/	Photo P27	/
P28	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)	Salle d'eau - Niveau 2 OUEST - Chambre 203	Négatif	/	Photo P28	/
P29	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige	Salle d'eau - Niveau 2 OUEST - Chambre 203	Négatif	/	Photo P29	/
P30	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches	Salle d'eau - Niveau 2 OUEST - Chambre 203	Négatif	/	Photo P30	/
P31	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)	Sanitaires - Niveau 1 OUEST	Positif	/	Photo P31	/
P32	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)	Douche - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P32	/
P33	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches	Sanitaires - Niveau 1 OUEST	Positif	/	Photo P33	/
P34	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige	Sanitaires - Niveau 1 OUEST	Positif	/	Photo P34	/
P35	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit maigre (Avec revêtement mural)	Rangement - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P35	/
P36	08/03/2021	Plafonds	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)	Sanitaires - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P36	/
P37	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Colle de faïences 10x10 blanches (Avec joint vert)	Rangement - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P37	/
P38	08/03/2021	Revêtements de sols	Dalles de sol beige marbrée cassante	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Positif	/	Photo P38	/

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

N° échantillon	Date du prélèvement	Composant de la construction	Partie du composant	Localisation du prélèvement	Présence d'amiante	Croquis n°	Photo n°	Avis / Interprétation
			(Sous bac de douche)					
P38	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle jaune	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P38	/
P38	08/03/2021	Revêtements de sols	Ragréage	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P38	/
P39	08/03/2021	Revêtements de sols	Revêtement souple en lé gris	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P39	/
P39	08/03/2021	Revêtements de sols	Colle jaune	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P39	/
P39	08/03/2021	Revêtements de sols	Ragréage	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P39	/
P40	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit maigre (Avec revêtement mural)	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P40	/
P41	08/03/2021	Plafonds	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P41	/
P42	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)	Chambre 111 - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P42	/
P43	08/03/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)	Rangement - Niveau 1 OUEST	Négatif	/	Photo P43	/

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Planche
N°1 / 3

NIVEAU :
Niveau 1

LEGENDE

P	Prélèvement négatif
P	Prélèvement positif
S	Sondage

Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante	Représentation graphique
Dalles de sol (Sous bac de douche)	
Colle de carrelage	
Colle de faïence	
Colle de plinthe carrelée	

Divers	Représentation graphique

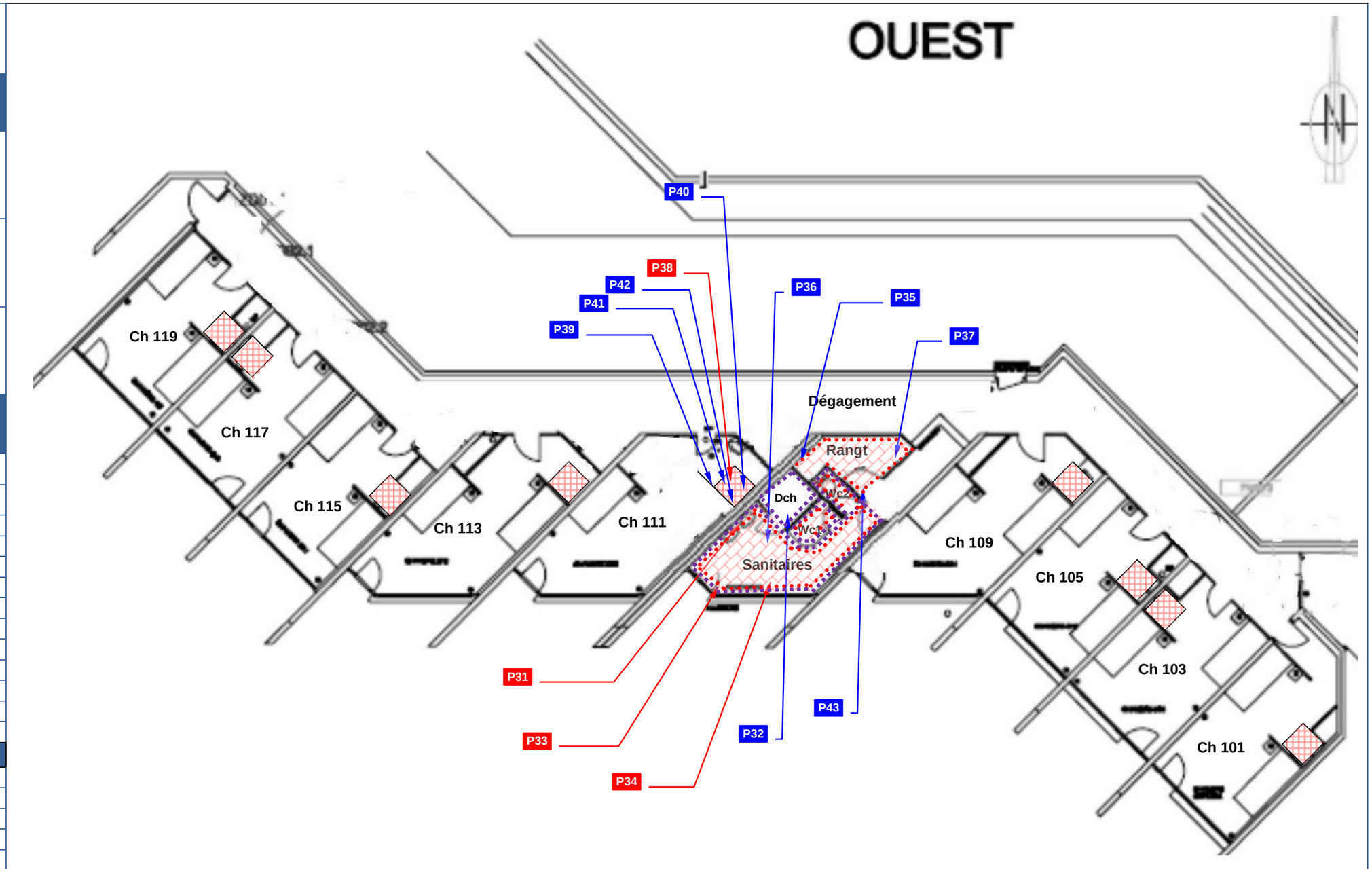


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Indice de révision : 0 | Origine du plan / Auteur : Guillaume ROUDAUT | **VUE en PLAN ou ELEVATION**

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Planche
N°12/ 3

NIVEAU :
Niveau 2

LEGENDE

P	Prélèvement négatif
P	Prélèvement positif
S	Sondage

Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante	Représentation graphique
Dalles de sol (Sous bac de douche)	

Divers	Représentation graphique

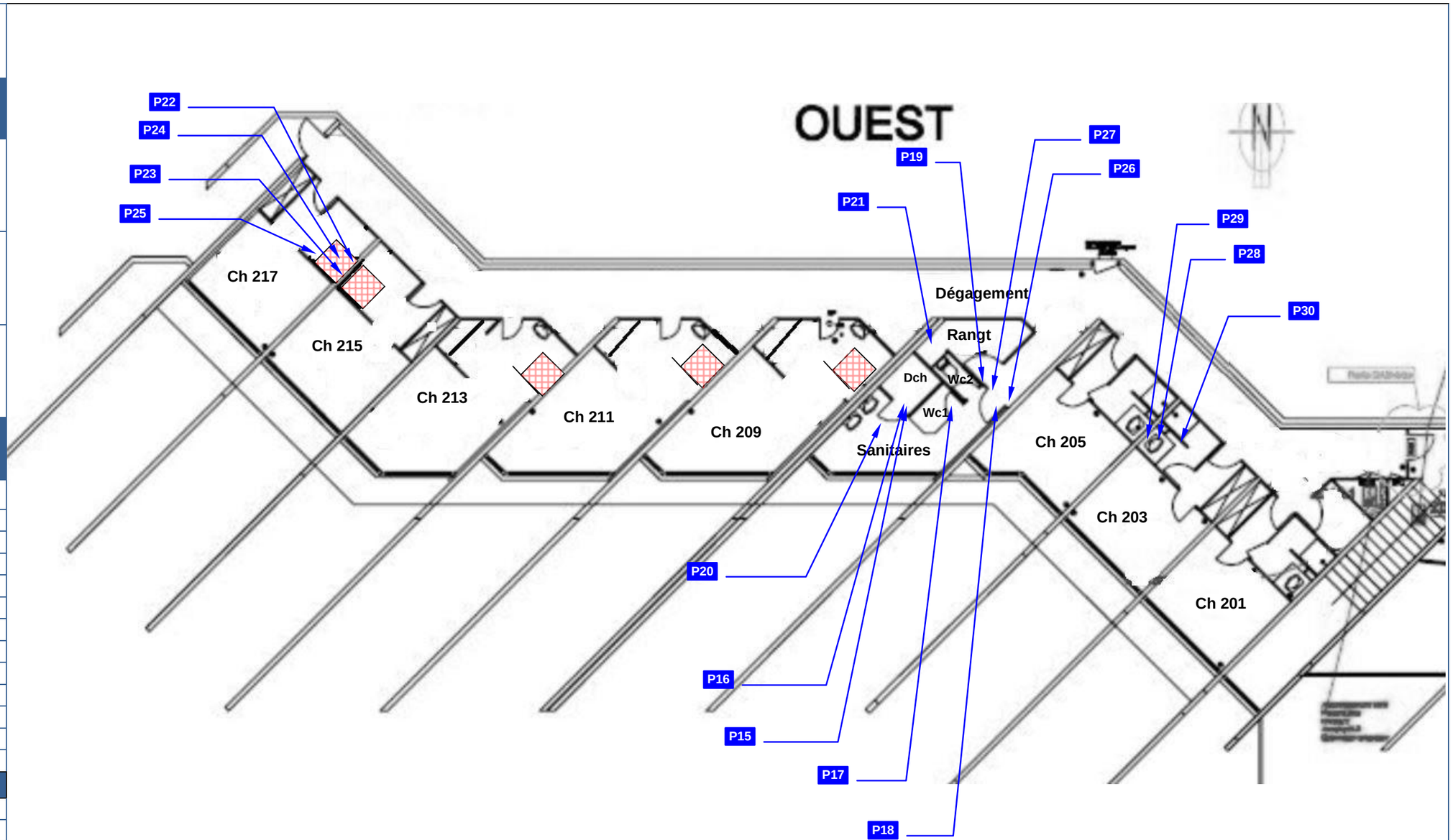


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Indice de révision : 0	Origine du plan / Auteur : Guillaume ROUDAUT	VUE en PLAN ou ELEVATION

Planche **N°3 / 3**

NIVEAU : NIVEAU 3

LEGENDE

P	Prélèvement négatif
P	Prélèvement positif
S	Sondage

Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante	Représentation graphique
Joint de bride	▲

Divers	Représentation graphique

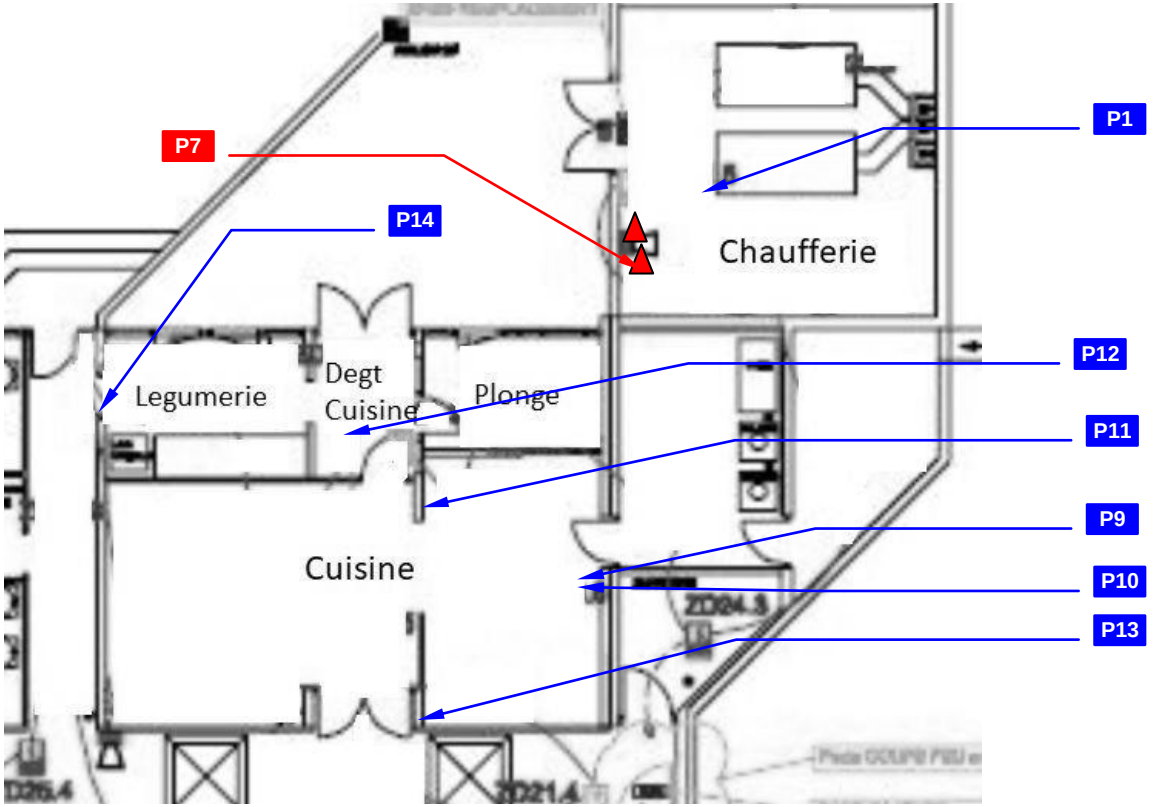


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Indice de révision : 0 | Origine du plan / Auteur : Guillaume ROUDAUT | **VUE en PLAN ou ELEVATION**

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

ANNEXE 3 - PHOTOS

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

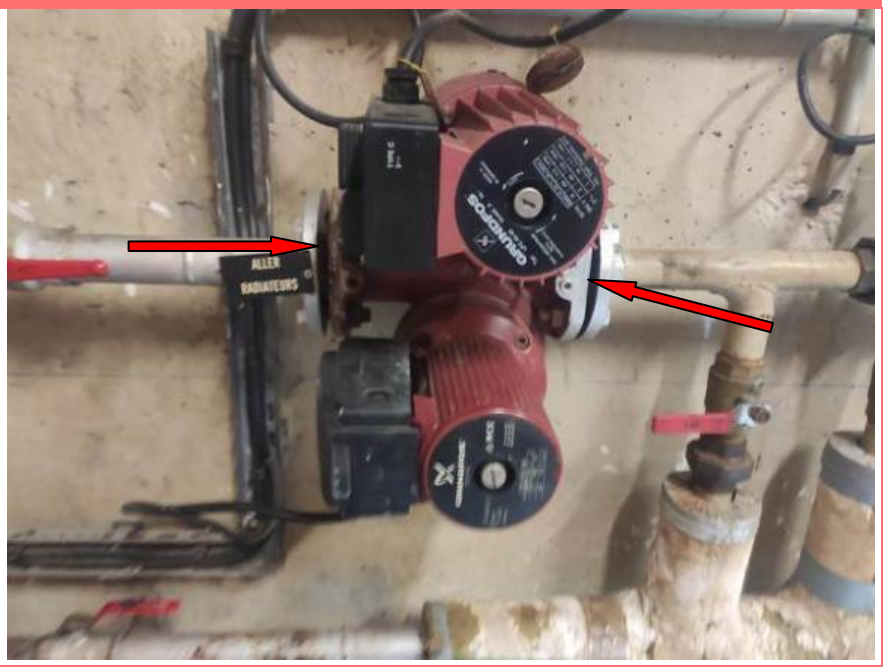
PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	Chaufferie (Niveau 3)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Peinture sur béton
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



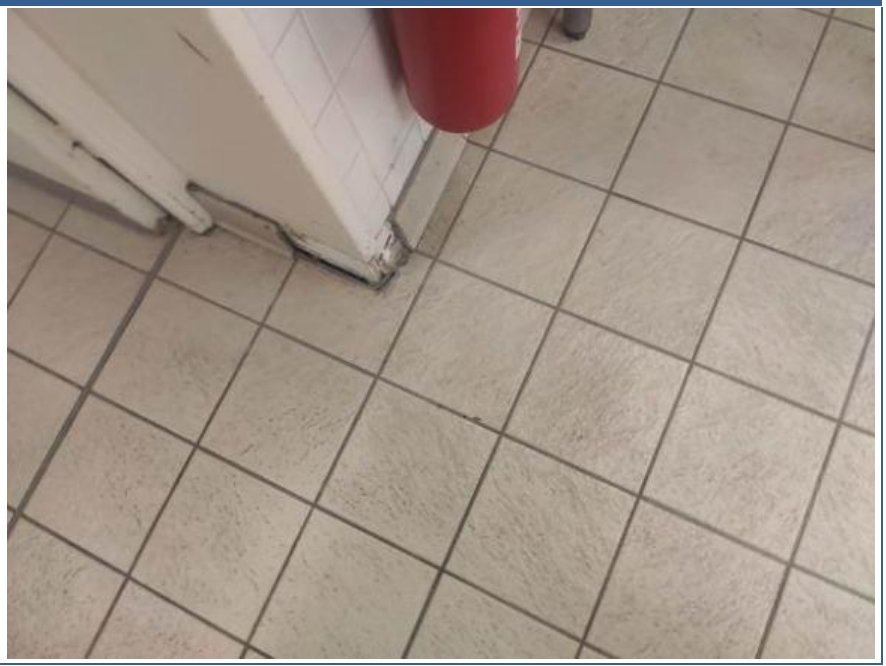
PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	Chaufferie (Niveau 3)
Composant de la construction	Circulateur
Partie du composant	Joint de bride
Présence d'amiante	**Oui**
Plan N°	/



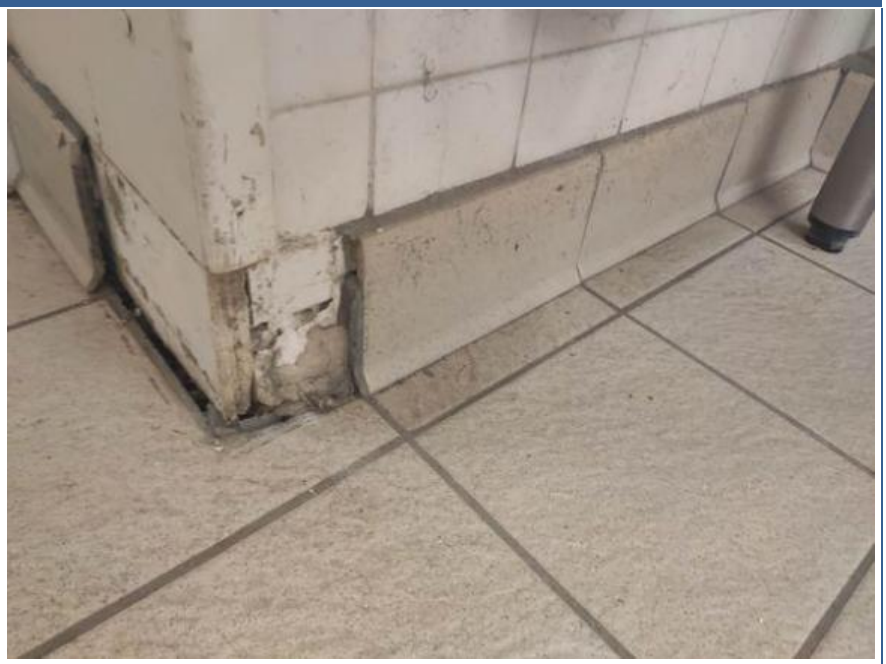
PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	Cuisine (Niveau 3)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 20x20 gris
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P10

Pièce ou Local	Cuisine (Niveau 3)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P11

Pièce ou Local	Cuisine (Niveau 3)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de faïence 10x10 blanche
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P12

Pièce ou Local	Dégagement cuisine (Niveau 3)
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Peinture + Enduit maigre
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

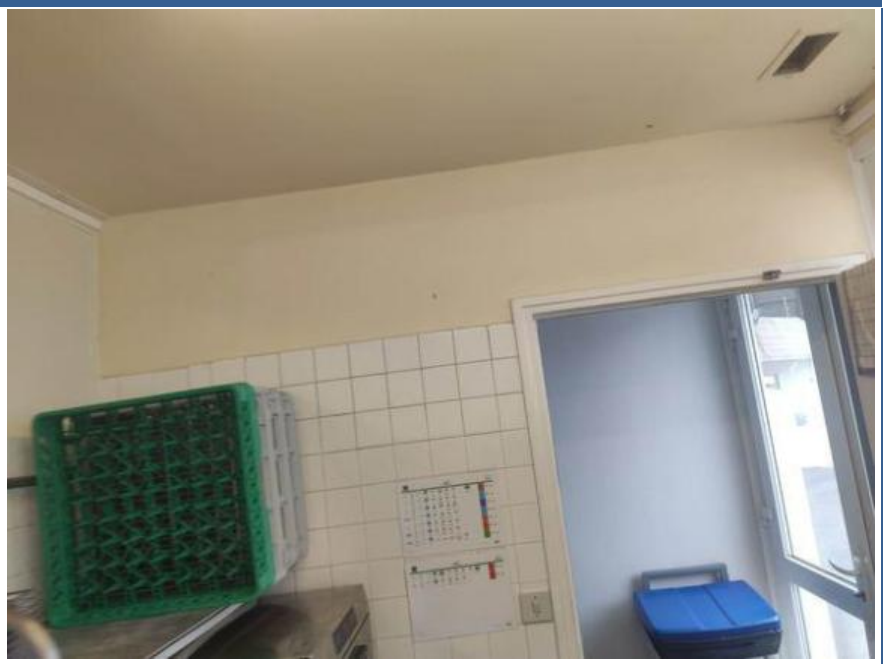
PRELEVEMENT : P13

Pièce ou Local	Cuisine (Niveau 3)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



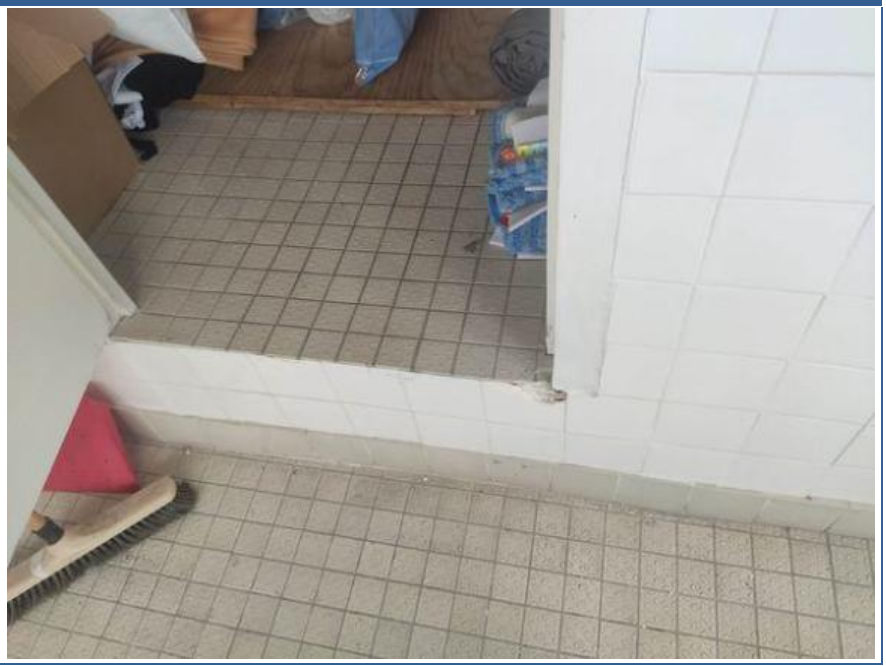
PRELEVEMENT : P14

Pièce ou Local	Légumerie (Niveau 3)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



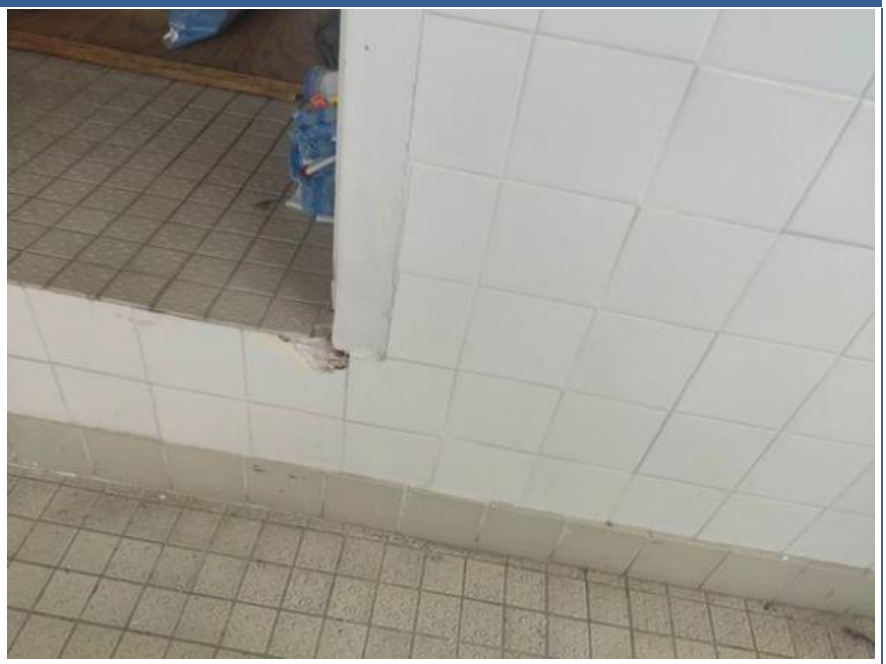
PRELEVEMENT : P15

Pièce ou Local	Douche (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P16

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de faïences 10x10 blanches
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



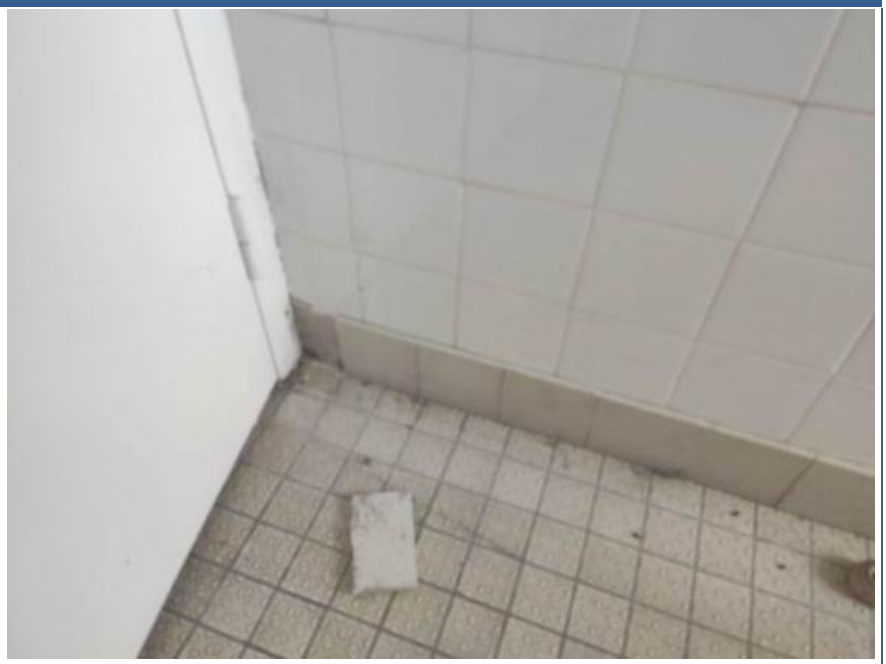
PRELEVEMENT : P17

Pièce ou Local	Wc 1 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P18

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P19

Pièce ou Local	Rangement (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



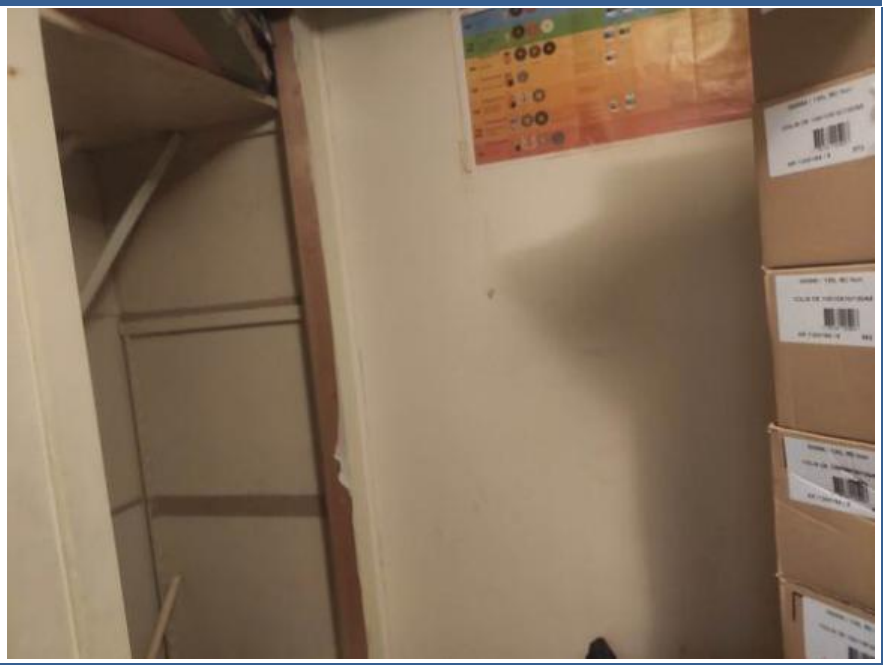
PRELEVEMENT : P20

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P21

Pièce ou Local	Rangement (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P22

Pièce ou Local	Chambre 217 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P23

Pièce ou Local	Chambre 217 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P24

Pièce ou Local	Chambre 217 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P25

Pièce ou Local	Chambre 217 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Revêtement souple en lé vert
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P25

Pièce ou Local	Chambre 217 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P25

Pièce ou Local	Chambre 217 (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle jaune
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



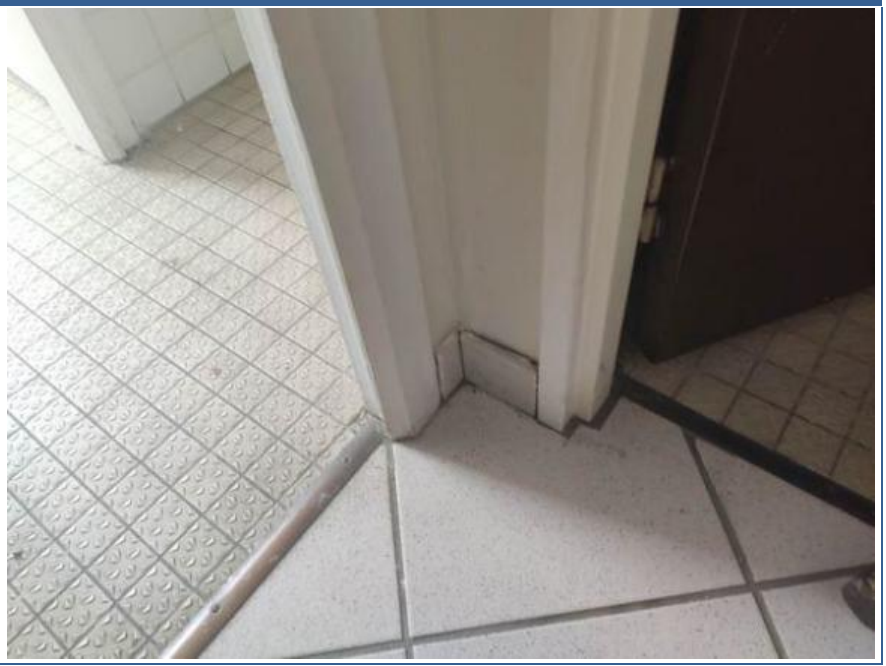
PRELEVEMENT : P26

Pièce ou Local	Dégagement (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 30x30 gris
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



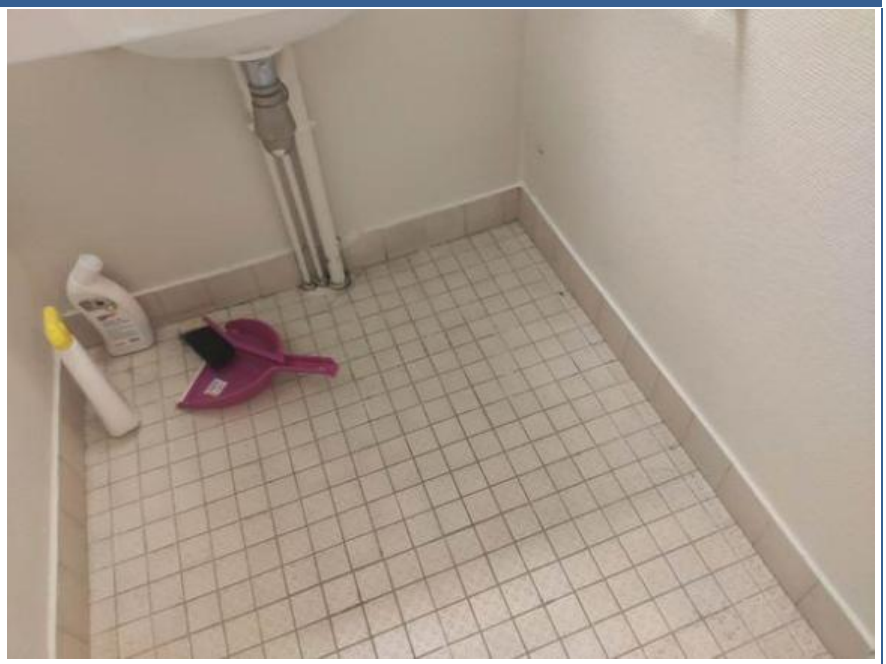
PRELEVEMENT : P27

Pièce ou Local	Dégagement (Niveau 2 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de plinthe carrelée 5x30 grise
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P28

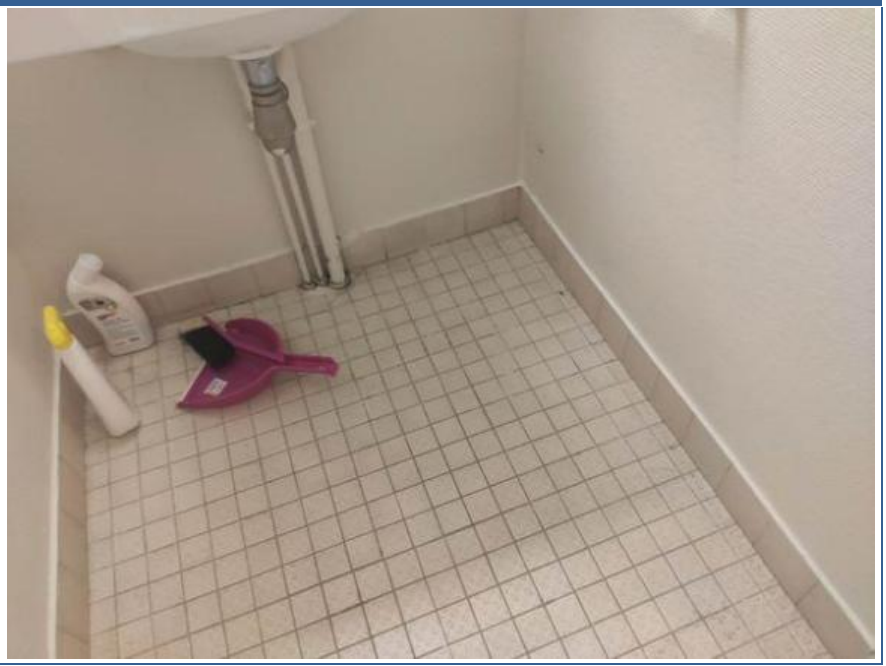
Pièce ou Local	Salle d'eau (Niveau 2 OUEST - Chambre 203)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

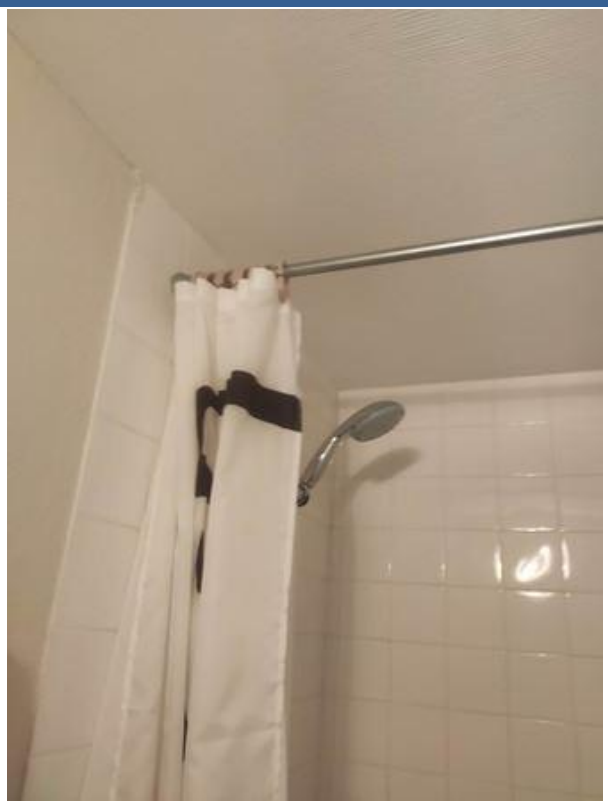
PRELEVEMENT : P29

Pièce ou Local	Salle d'eau (Niveau 2 OUEST - Chambre 203)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



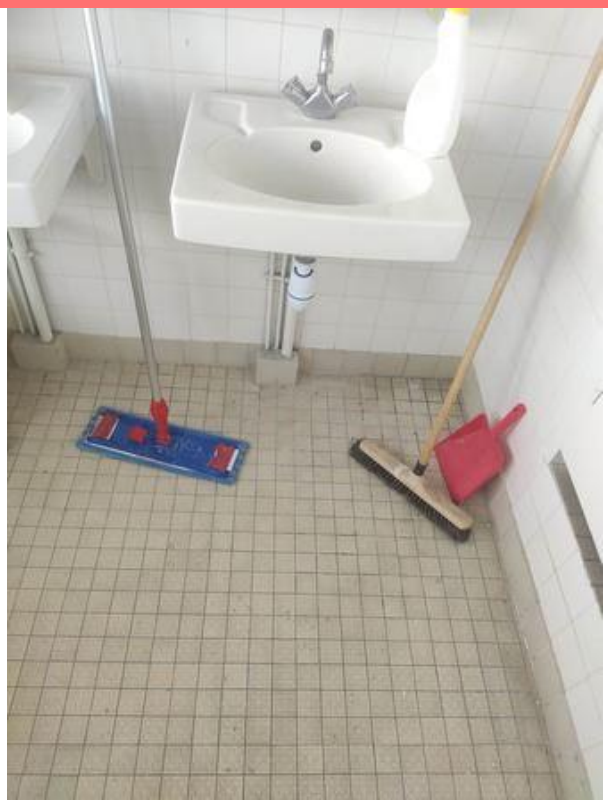
PRELEVEMENT : P30

Pièce ou Local	Salle d'eau (Niveau 2 OUEST - Chambre 203)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de faïences 10x10 blanches
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P31

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange)
Présence d'amiante	**Oui**
Plan N°	**/**



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P32

Pièce ou Local	Douche (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P33

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de faïences 10x10 blanches
Présence d'amiante	**Oui**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P34

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de plinthe carrelée 10x10 beige
Présence d'amiante	**Oui**
Plan N°	/



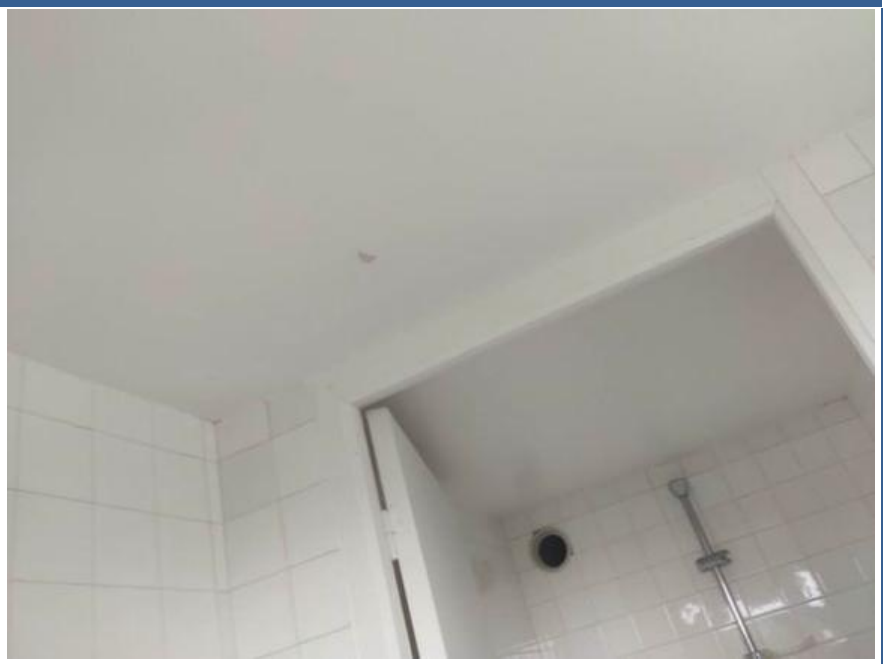
PRELEVEMENT : P35

Pièce ou Local	Rangement (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P36

Pièce ou Local	Sanitaires (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P37

Pièce ou Local	Rangement (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Colle de faïences 10x10 blanches (Avec joint vert)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P38

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P38

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle jaune
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P38

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche)
Présence d'amiante	**Oui**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P39

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P39

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colle jaune
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P39

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Revêtement souple en lé gris
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P40

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P41

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Enduit maigre (Avec revêtement plafond)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P42

Pièce ou Local	Chambre 111 (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P43

Pièce ou Local	Rangement (Niveau 1 OUEST)
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural)
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

MATERIAU RECONNU VISUELLEMENT

Pièce ou Local	Chaufferie (Niveau 3)
Composant de la construction	Chaudière 1 Chaudière 2
Partie du composant	Ensemble des composants
Présence d'amiante	**Non**
Plan N°	/



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

itga
Innovateur en fiabilité

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : QUALICONSULT IMMOBILIER - BREST ZA Prat Pip - 360 rue Robert Schuman 29490 GUIPAVAS	Réf. Commande ITGA : IT1421-7604 Réf. Commande Client : 835183/P1

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 10/03/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 (2) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
ou
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0001 - Peinture sur béton - Chaufferie (Niveau 3) / Revêtements de sols		Réf échantillon ITGA : IT142103-20749 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris		
Peinture + matériau compact gris	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0007 - Joint de bride - Chaufferie (Niveau 3) / Circulateur		Réf échantillon ITGA : IT142103-20750 Description ITGA : Matériau fibreux gris en vrac / Matériau marron		
Matériau fibreux gris en vrac + matériau marron non séparable	MOLP	1	15/03/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0009 - Colle de carrelage 20x20 gris - Cuisine (Niveau 3) / Revêtements de sols		Réf échantillon ITGA : IT142103-20751 Description ITGA : Colle grise		
Colle grise	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0010 - Colle de plinthe carrelée 10x20 gris à gorge - Cuisine (Niveau 3) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20752 Description ITGA : Colle grise / Matériau compact blanc		
Colle grise + matériau compact blanc	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20753
Réf échantillon client : P0011 - Colle de faïence 10x10 blanche - Cuisine (Niveau 3) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Peinture / Carrelage / Colle beige / Joint cassant blanc
Peinture + carrelage + colle beige + joint cassant blanc	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20754
Réf échantillon client : P0012 - Peinture + Enduit maigre - Dégagement cuisine (Niveau 3) / Plafonds		Description ITGA :		Peinture / Enduit plâtreux beige en vrac
Peinture non séparable + enduit plâtreux beige en vrac non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20755
Réf échantillon client : P0013 - Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) - Cuisine (Niveau 3) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Peinture / Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée
Peinture non séparable + enduit plâtreux beige non séparable + papier non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20756
Réf échantillon client : P0014 - Enduit maigre (Avec revêtement mural) - Légumerie (Niveau 3) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Peinture en vrac / Enduit beige
Peinture en vrac non séparable + enduit beige non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20757
Réf échantillon client : P0015 - Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait) - Douche (Niveau 2 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA :		Peinture en faible quantité / Carrelage / Colle grise / Couche grise hétérogène / Joint cassant gris
Peinture en faible quantité	---			Quantité insuffisante pour analyse
Carrelage + colle grise non séparable + couche grise hétérogène non séparable + joint cassant gris	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20758
Réf échantillon client : P0016 - Colle de faïences 10x10 blanches - Sanitaires (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Carrelage / Colle beige
Carrelage + colle beige	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20759
Réf échantillon client : P0017 - Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange) - Wc 1 (Niveau 2 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA :		Peinture en faible quantité / Carrelage / Colle grise / Joint cassant gris
Peinture en faible quantité	---			Quantité insuffisante pour analyse
Carrelage + colle grise + joint cassant gris	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0018 - Colle de plinthe carrelée 10x10 beige - Wc 1 (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20760 Description ITGA : Colle beige		
Colle beige	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0019 - Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) - Rangement (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20761 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée		
Peinture en vrac non séparable + enduit plâtreux beige non séparable + papier non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0020 - Enduit maigre (Avec revêtement plafond) - Sanitaires (Niveau 2 OUEST) / Plafonds		Réf échantillon ITGA : IT142103-20762 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau beige en faible quantité		
Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau beige en faible quantité non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0021 - Enduit maigre (Avec revêtement mural) - Rangement (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20763 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige en vrac		
Peinture non séparable + enduit plâtreux beige en vrac non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0022 - Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) - Chambre 217 (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20764 Description ITGA : Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Enduit plâtreux beige / Carton		
Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux beige non séparable + carton non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0023 - Enduit maigre (Avec revêtement mural) - Chambre 217 (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20765 Description ITGA : Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Enduit plâtreux beige en vrac		
Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux beige en vrac non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20766
Réf échantillon client : P0024 - Enduit maigre (Avec revêtement plafond) - Chambre 217 (Niveau 2 OUEST) / Plafonds		Description ITGA :		Peinture / Enduit plâtreux beige en vrac
Peinture non séparable + enduit plâtreux beige en vrac non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20767
Réf échantillon client : P0025 - Revêtement souple en lé vert + Colle jaune + Ragréage - Chambre 217 (Niveau 2 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA :		Peinture en faible quantité / Revêtement souple vert / Colle polymère jaune / Couche blanche / Ragréage gris hétérogène
Peinture en faible quantité	---			Quantité insuffisante pour analyse
Revêtement souple vert + colle polymère jaune non séparable + couche blanche non séparable + ragréage gris hétérogène non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20768
Réf échantillon client : P0026 - Colle de carrelage 30x30 gris - Dégagement (Niveau 2 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA :		Carrelage / Colle grise / Joint cassant en vrac
Carrelage + colle grise + joint cassant en vrac non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20769
Réf échantillon client : P0027 - Colle de plinthe carrelée 5x30 grise - Dégagement (Niveau 2 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Papier / Colle grise
Papier non séparable + colle grise	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20770
Réf échantillon client : P0028 - Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange) - Salle d'eau (Niveau 2 OUEST - Chambre 203) / Revêtements de sols		Description ITGA :		Matériau beige / Carrelage / Colle grise / Joint cassant gris
Matériau beige + carrelage + colle grise + joint cassant gris non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20771
Réf échantillon client : P0029 - Colle de plinthe carrelée 10x10 beige - Salle d'eau (Niveau 2 OUEST - Chambre 203) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Peintures multiples / Carrelage / Colle beige
Peintures multiples + carrelage + colle beige	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA :		IT142103-20772
Réf échantillon client : P0030 - Colle de faïences 10x10 blanches - Salle d'eau (Niveau 2 OUEST - Chambre 203) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA :		Carrelage / Colle beige / Peintures multiples
Carrelage + colle beige + peintures multiples	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20773		
Réf échantillon client : P0031 - Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief losange) - Sanitaires (Niveau 1 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Joint cassant gris / Carrelage / Colle beige / Matériau compact gris hétérogène		
• Carrelage	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
• Peinture en faible quantité non séparable + joint cassant gris non séparable + colle beige + matériau compact gris hétérogène non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20774		
Réf échantillon client : P0032 - Colle de carrelage 5x5 beige anti dérapant (relief trait) - Douche (Niveau 1 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle grise / Matériau beige / Joint cassant gris		
• Peinture + carrelage + colle grise non séparable + matériau beige non séparable + joint cassant gris	META (1)	2	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20775		
Réf échantillon client : P0033 - Colle de faïences 10x10 blanches - Sanitaires (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : Carrelage / Colle polymère blanche / Couche beige / Carton / Matériau souple blanc		
• Carrelage	META (1)	2	16/03/2021	Amiante non détecté / -
• Colle polymère blanche non séparable + couche beige non séparable + carton non séparable	META (1)	2	16/03/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
• Matériau souple blanc	META (2)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20776		
Réf échantillon client : P0034 - Colle de plinthe carrelée 10x10 beige - Sanitaires (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : Colle beige / Couche blanche / Matériau compact gris		
• Colle beige non séparable + couche blanche non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
• Matériau compact gris	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20777		
Réf échantillon client : P0035 - Enduit maigre (Avec revêtement mural) - Rangement (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige en vrac		
• Peinture non séparable + enduit plâtreux beige en vrac non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20778		
Réf échantillon client : P0036 - Enduit maigre (Avec revêtement plafond) - Sanitaires (Niveau 1 OUEST) / Plafonds		Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Enduit plâtreux blanc en faible quantité		
• Peintures multiples en vrac non séparable + enduit plâtreux blanc en faible quantité non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20779		
Réf échantillon client : P0037 - Colle de faïences 10x10 blanches (Avec joint vert) - Rangement (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : Carrelage / Colle blanche avec couche en toile / Joint cassant vert / Bois aggloméré en faible quantité		
Carrelage + colle blanche avec couche en toile + joint cassant vert non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Bois aggloméré en faible quantité	---			Quantité insuffisante pour analyse
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20780		
Réf échantillon client : P0038 - Dalles de sol beige marbrée cassante (Sous bac de douche) + Colle jaune + Ragréage - Chambre 111 (Niveau 1 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA : Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune / Peinture / Ragréage gris en vrac hétérogène		
Dalle dure cassante beige	META (2)	1	16/03/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune non séparable + peinture non séparable + ragréage gris en vrac hétérogène non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20781		
Réf échantillon client : P0039 - Revêtement souple en lé gris + Colle jaune + Ragréage - Chambre 111 (Niveau 1 OUEST) / Revêtements de sols		Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris		
Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20782		
Réf échantillon client : P0040 - Enduit maigre (Avec revêtement mural) - Chambre 111 (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Enduit plâtreux beige		
Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux beige non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL		Réf échantillon ITGA : IT142103-20783		
Réf échantillon client : P0041 - Enduit maigre (Avec revêtement plafond) - Chambre 111 (Niveau 1 OUEST) / Plafonds		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige en vrac		
Peinture non séparable + enduit plâtreux beige en vrac non séparable	META (1)	2	16/03/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-7604 EN DATE DU 16/03/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0042 - Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) - Chambre 111 (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20784 Description ITGA : Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée		
Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + enduit plâtreux beige non séparable + papier non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (1)	1	15/03/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 835183 - Amiante avant travaux - 360 route du Cross Corsen - 29810 PLOUARZEL Réf échantillon client : P0043 - Enduit de jointoiement de plaques de plâtre (Avec revêtement mural) - Rangement (Niveau 1 OUEST) / Murs et cloisons maçonnés		Réf échantillon ITGA : IT142103-20785 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée		
Peinture en vrac non séparable + enduit plâtreux beige non séparable + papier non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (1)	1	16/03/2021	Amiante non détecté / -

Validé par : Delphine HAREL - Analyste



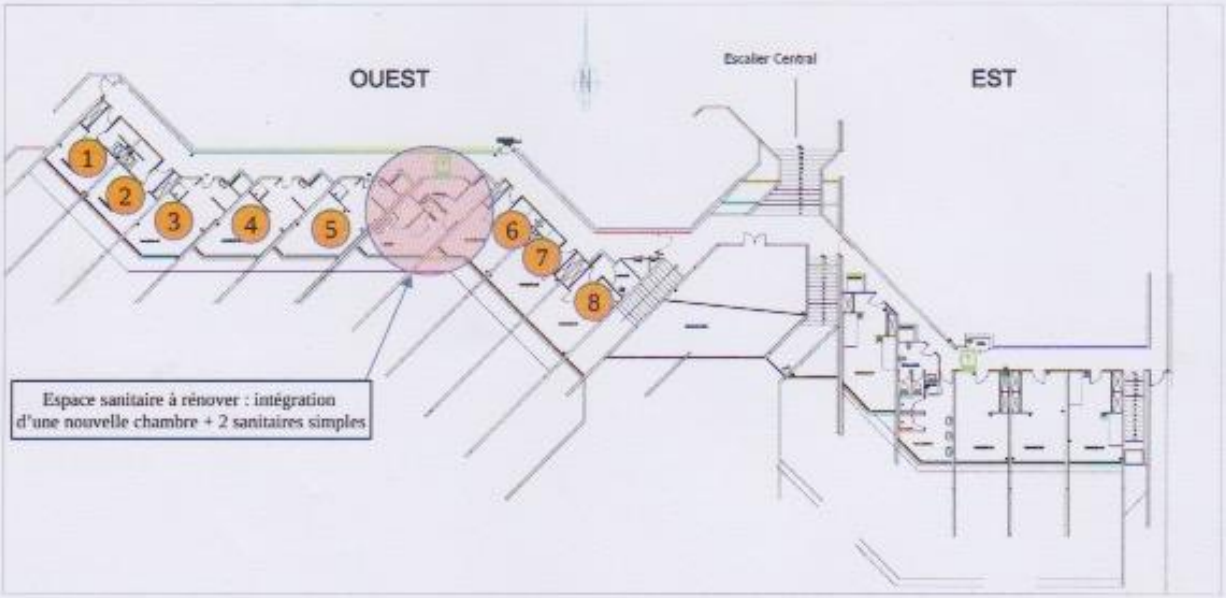
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

ANNEXE 5 - DESCRIPTIF DES TRAVAUX ENVISAGES (Documents fournis par le Maître d'Ouvrage)

E- LOT N°4: RÉNOVATION DES SANITAIRES

La problématique des « Infiltrations » fait l'objet d'un paragraphe spécifique compte tenu de leur importance et de la nécessité de traiter l'origine du problème lié aux toits terrasse. Cependant, plusieurs chambres apparaissent très abîmées du fait de l'importance de ces infiltrations à l'origine d'une certaine humidité qui pose souci pour ses occupants. Les chambres sont vétustes. Il faut tenir compte du fait que les conditions de vie sur site ont évolué également et font l'objet d'une attention particulière dans le cadre de plusieurs instances (CHSCT, ...) . Très peu de chambres sont équipées de douches. Le carrelage est vieillissant et présente plusieurs signes de craquelure. Aucune chambre n'est équipé de WC. Il conviendrait pour des raisons de praticité, d'hygiène (notamment en cas de crise sanitaire) de prévoir la réfection des chambres avec douches. Les autres sanitaires doivent pouvoir être rénovés également. **Une estimation du montant des travaux sera à établir précisément.**

E1 : Niveau 2 – locaux vie :

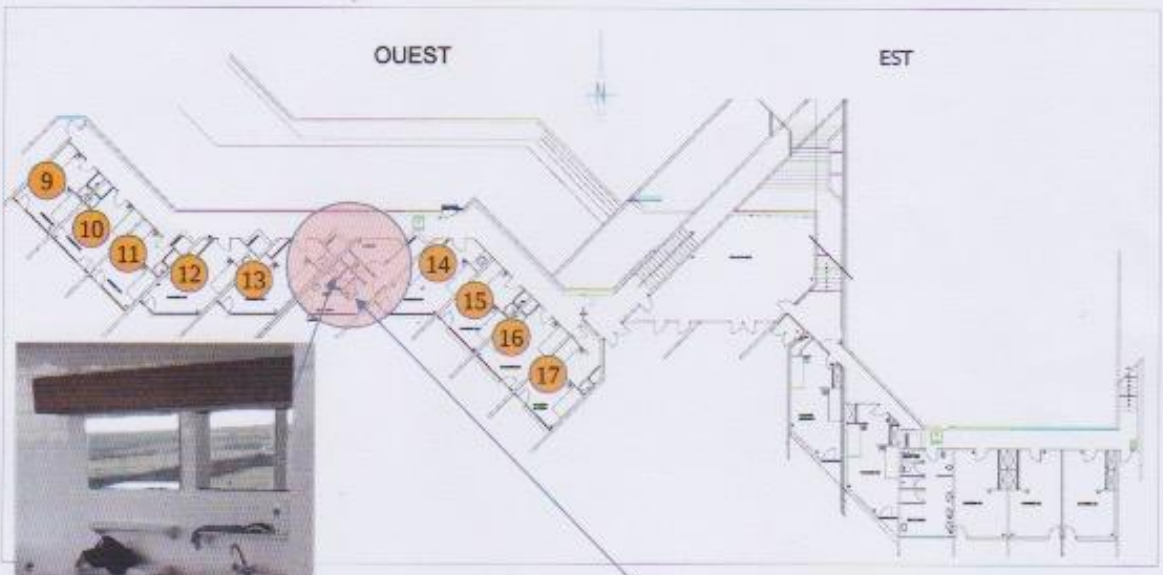


X – cabine de douche à rénover

DIRM NAMO/CROSS CORSEN page n° 7

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

E2 : Niveau 1 – locaux vie :



Espace sanitaire à rénover : intégration d'une nouvelle chambre + 2 sanitaires simples

X = cabine de douche à rénover

DIRM NAMO/CROSS CORSEN

page n° 8

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

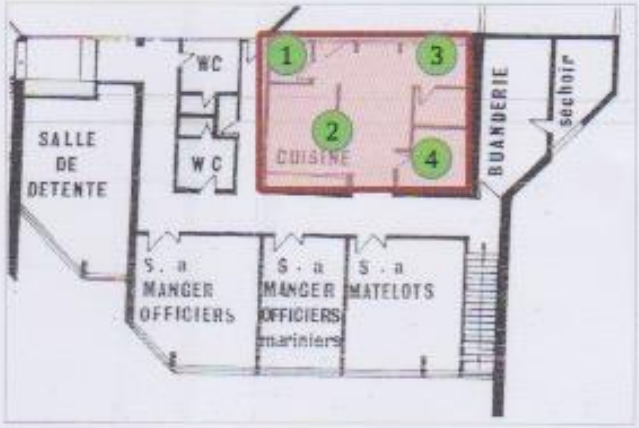
G- LOT N°6: RÉNOVATION DE LA CELLULE DE RESTAURATION

La cuisine est ancienne. Plusieurs aménagements ont été effectués afin de s'adapter au mieux aux exigences réglementaires qui se sont ajoutées au fil du temps. Aujourd'hui, c'est bien l'ensemble de l'espace qui doit être repensé pour répondre aux normes de la restauration collective (**ANNEXE N°03**).

Les deux objectifs à atteindre sont :

- **revoir la configuration de la cuisine** : ergonomie, marche en avant, respect de la chaîne du froid, respect des mesures barrières pour faire face à une pandémie,
- **rénovation du local :** carrelage mural et sol, évacuation, plomberie, accès, électricité (prise murale aux normes, optimisation du rangement des équipements et ustensiles de cuisine,









Cette rénovation porte sur 4 volumes distincts :

- « souillarde (1) » :volume accessible à tout le personnel pour dépose couvert (machine à laver),
- « salle de travail (2) : accès limité au travail cuisinier commis, délivrance de repas,
- « réserve produit frais (3) » : entreposage et affinage produits de type légumes et fruits,
- « salle de préparation et nettoyage équipements (4) » : accès limité au travail cuisinier commis. Ce local désert les réserves de vivres et réfrigérateurs. Ce volume doit pouvoir être verrouillé par une porte « forte » : local pouvant servir de zone de replis,

Nota : durant la période de travaux, un dispositif adapté permettra la réalisation des repas.

F- LOT N°5: RÉNOVATION DU SYSTÈME DE « CHAUFFE »

F1 : Remplacement du système de chauffe-eau :

Le CROSS Corsen est équipé d'une citerne à fioul alimentant deux groupes électrogènes de secours permettant de palier un défaut d'alimentation d'énergie et de deux chaudières qui chauffent les circuits d'eau pour alimenter le chauffage du centre et le circuit d'eau chaude.

L'objectif du centre vise à supprimer progressivement les chaudières à énergie fossile. La première étape consisterait à remplacer l'actuel dispositif de chauffe-eau afin de diminuer la consommation de fioul. La seconde étape vise à supprimer définitivement les chaudières par un système alternatif de chauffage du centre, cette seconde étape n'intervenant qu'à l'issue de travaux d'isolation et d'étanchéité du centre.

Les besoins en eau chaude sanitaire sont actuellement produits par deux ballons de 750 litres, chauffés par une chaudière à fioul tout au long de l'année. Les quantités d'eau (chaude et froide, tous usages confondus) consommées ces quatre dernières années représentent en moyenne 800m3. Cette consommation répond à l'hébergement toute l'année sur site d'au moins 14 personnes par jour et à la restauration du personnel (14 000 repas par an).



Objectifs :

- Diminution de la consommation de fioul,
- Arrêt des chaudières en dehors de la période de chauffage (6 mois),
- Utilisation d'une énergie renouvelable,
- Diminution du dégagement des gaz à effet de serre par le CROSS,
- Mise en place d'un système fiable dans le temps,
- Diminution de la facture d'entretien courant,
- Résilience du CROSS : indépendance énergétique du centre,

Impacts :

- Estimation de la diminution de la consommation annuelle de fioul : 3.8 k€ (14 % de la consommation de fuel)
- Diminution de l'empreinte carbone / système existant :75 %

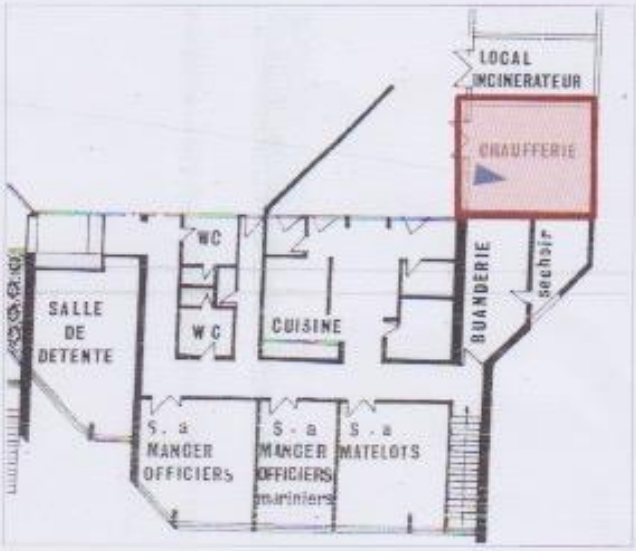
Nota : Un chauffe-eau solaire est un dispositif plus coûteux au départ, qui demande donc un effort d'investissement. Cet investissement peut être calculé avec précision sur vingt ans alors qu'il est plus difficile de calculer sur une telle période l'investissement sur un système conventionnel, dont la rentabilité attendue dépend des perspectives de prix de l'énergie. Le temps de retour sur investissement actualisé est d'environ 17 ans (**ANNEXE N°02**).

DIRM NAMO/CROSS CORSEN page n° 9

F2 : Remplacement du système de chauffage :

Le CROSS Corsen est équipé d'une citerne à fioul alimentant deux groupes électrogènes de secours permettant de palier un défaut d'alimentation d'énergie et de deux chaudières qui chauffent les circuits d'eau pour alimenter le chauffage du centre et le circuit d'eau chaude.





Espace dédié au deux chaudières à fuel (Mise en service 1998)

F3 : Choix du mode de chauffage des bâtiments et de l'eau :

Le mode chauffage sera statué à l'issue de l'étude réalisée par le bureau d'étude en charge de la maîtrise d'ouvrage. Les critères de choix porteront sur :

- Retour sur investissement,
- Énergie « verte »,
- Système principal redondant ne nécessitant pas un système secondaire,
- Rendement,
- Équipement : volume, bruit, contrainte lié une modification des aspects extérieurs du centre,
- Coût de l'installation,

DIRM NAMO/CROSS CORSEN page n° 10

ANNEXE 6 - COPIE(S) DES RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)



BUREAU VERITAS

Bureau Veritas
22 rue Amiral Romain Desfossés
CS 62827

29228 BREST cedex 2
02 98 47 84 42
02 98 47 71 69
fabien.houze@fr.bureauveritas.com

PHARES ET BALISES
8 quai Cmmdt Malbert
29200 BREST

02 98 33 40 66

lionel.nezet@developpement-durable.gouv.fr

A l'attention de ***NEZET Lionel***

Copie à :

Réf. client :
Date de la commande :
Rapport N°: 2717521/1/1/1
Rapport établi le 05/01/2015

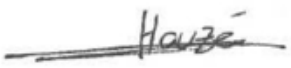


Cf. conclusions au § 1

RAPPORT de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique amiante

Lieu d'intervention :	**CROSS CORSEN**	Propriétaire
Adresse :	**route du Cross Corsen** **29810 PLOUARZEL**	PHARES ET BALISES 8 quai Cmmdt Malbert 29200 BREST
Date du constat :	17/10/2014 au 17/10/2014	Donneur d'ordre
En présence de :	M. SAOUTIC	PHARES ET BALISES 8 quai Cmmdt Malbert 29200 BREST

Diagnostiqueur **HOUZE Fabien** **Signature**



Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION
Certificat n° 2577714 délivré le 06/03/2013 et valable jusqu'au 05/03/2018

Compagnie d'assurance de Bureau Veritas : HISCOX (Ref. contrat : HA RCP0084283).
Date de fin de validité : 31/12/2014

Laboratoire d'analyse des échantillons : Eurofins Nantes
7, Rue Pierre Adolphe Bobierre BP 42301
44323 Nantes
N° d'accréditation COFRAC pour les analyses : 1350304

Copyright Bureau Veritas 10/2013

Sommaire

1. Conclusions 3
1.1. Conclusion Générale 3
1.2. Matériaux et produits repérés contenant de l'amiante 4
1.3. Matériaux et produits repérés ne contenant pas d'amiante 6
1.4. Zones et Locaux Non Visités nécessitant des investigations complémentaires 7
1.5. Matériaux ou composants nécessitant des investigations approfondies 7
2. Objet de la mission 7
3. Textes de référence 7
4. Méthodologie du diagnostic 7
5. Conditions de la réalisation du repérage 9
5.1. Informations relatives aux conditions spécifiques du repérage 9
5.2. Récolement des données 9
5.2.1. Documents fournis par le client, disponibles le jour de la visite 9
5.2.2. Conclusion de ces documents 10
5.3. Ecart par rapport à la norme et au code de la santé publique 10
5.4. Démarches réglementaires en présence de matériaux amiantés 10
Annexe 1. : liste des locaux ou zones visités 12
Annexe 2. : repérage des matériaux, matériaux, prélèvements et investigations 16
Annexe 3. : attestation(s) et certificat(s) 24
Annexe 4. : procès-verbal du laboratoire d'analyse d'échantillons 28
Annexe 5. : Critère d'évaluation des matériaux de la liste B 31
Annexe 6. : copie(s) de(s) rapport(s) antérieur(s) 38

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

1. Conclusions

1.1. Conclusion Générale

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante (se reporter au paragraphe 1.2 : matériaux et produits repérés contenant de l'amiante

Dans tous les cas, et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant .

Recommandations issues du repérage : elles concernent les matériaux et produits autres que les flocages, calorifugeages et faux-plafonds (matériaux de la liste B)

EP : évaluation périodique :

a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer

AC1 : action corrective de premier niveau :

a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante.
c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

AC2 : action corrective de 2è niveau :

a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique.
b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée;
c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

1.2. Matériaux et produits repérés contenant de l'amiante

Date du repérage	Matériau	Repérage	Localisation du matériau ou du produit	Présence amiante	Critère	Observation	Réf. photo	Etat de conservation	Mesure préconisée par l'opérateur
		---> *P (prélèvement): matériau ayant fait l'objet d'une analyse par prélèvement, S: (sondage): matériau associé à un prélèvement; IV (inspection visuelle): autre*							
17/10/2014	dalle de sol beige marbrures beige foncées	P 4	CROSS CORSEN - niveau 4 - rangement - Plancher	OUI	Résultat d'analyse	dalle et colle amiantées	Photo n° 4	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé ponctuellement, risque faible de l'extension de la dégradation	EP
17/10/2014	débris type amiante ciment	IV	CROSS CORSEN - RDC - extérieurs - Elément extérieur	OUI	Jugement personnel		Photo n° 8	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé de manière généralisée	AC2
17/10/2014	plaque de cariveau type amiante ciment	IV	CROSS CORSEN - niveau 3 - transfo - plaque de cariveau	OUI	Jugement personnel		Photo n° 9	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé ponctuellement, risque faible de l'extension de la dégradation	EP
17/10/2014	dalle de sol beige marbrures rouge	IV	CROSS CORSEN - niveau 4 - local technique - Plancher	OUI	Document consulté		Photo n° 10	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé ponctuellement, risque faible de l'extension de la dégradation	EP
17/10/2014	Conduit en amiante ciment : eaux pluviales	IV	CROSS CORSEN - niveau 1 - toiture terrasse - Elément extérieur	OUI	Jugement personnel	4 unités	Photo n° 11	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé ponctuellement, risque faible de l'extension de la dégradation	EP
17/10/2014	Conduit en amiante ciment : eaux pluviales	IV	CROSS CORSEN - niveau 3/4 - toiture terrasse - Elément extérieur	OUI	Jugement personnel	6 unités	Photo n° 12	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé ponctuellement, risque faible de l'extension de la dégradation	EP

Rapport : RAP.GP.Diag AMIANTE
Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Date du repérage	Matériau	Repérage	Localisation du matériau ou du produit	Présence amiante	Critère	Observation	Réf. photo	Etat de conservation	Mesure préconisée par l'opérateur
17/10/2014	Conduit en amiante ciment : eaux pluviales	IV	CROSS CORSEN - niveau 5 - toiture terrasse - Elément extérieur	OUI	Jugement personnel	10 unités	Photo n° 13	Protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau dégradé ponctuellement, risque faible de l'extension de la dégradation	EP

Etat de conservation :
- Matériaux de la liste A : l'état de conservation est défini par un score 1, 2 ou 3 en application des grilles d'évaluation définies réglementairement, 3 étant le moins bon score et 1 le meilleur.
- Matériaux de la liste B : conclusion conforme à la réglementation en vigueur au moment de la réalisation du repérage
Les obligations et préconisations sont détaillés dans le paragraphe précédent

RAPPEL :

En cas de présence avérée d'amiante, les démarches réglementaires prévues dans le code du travail et le code de la santé publique doivent être engagées.

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

1.3. Matériaux et produits repérés ne contenant pas d'amiante

Date du repérage	Matériau	Repérage	Localisation du prélèvement ou du matériau	Présence amiante	Critère	Observation	Réf. photo
	---> *P (prélèvement): matériau ayant fait l'objet d'une analyse par prélèvement, S: (sondage): matériau associé à un prélèvement; IV (inspection visuelle): autre*						
17/10/2014	Panneau de cloison	P 1	CROSS CORSEN - niveau 4 - bureau 1 - Paroi verticale intérieure	NON	Résultat d'analyse		Photo n° 1
17/10/2014	Faux-plafond blanc avec points noirs	P 2	CROSS CORSEN - niveau 4 - bureau 8 - Plafond	NON	Résultat d'analyse		Photo n° 2
17/10/2014	Faux-plafond blanc avec trous	P 3	CROSS CORSEN - niveau 4 - dégagement - Plafond	NON	Résultat d'analyse		Photo n° 3
17/10/2014	Faux-plafond granuleux blanc gris	P 5	CROSS CORSEN - niveau 3 - salle à manger officiers - Plafond	NON	Résultat d'analyse		
17/10/2014	Enveloppe de calorifuge : enveloppe noire et isolant	P 6	CROSS CORSEN - niveau 2 - vide sanitaire Est - Conduit, canalisation et équipement intérieur	NON	Résultat d'analyse		Photo n° 5
17/10/2014	Enveloppe de calorifuge : plâtre et isolant	P 7	CROSS CORSEN - niveau 3 - chaufferie - Conduit, canalisation et équipement intérieur	NON	Résultat d'analyse		Photo n° 6
17/10/2014	Enveloppe de calorifuge : tresse	P 8	CROSS CORSEN - niveau 3 - groupe electrogène - Conduit, canalisation et équipement intérieur	NON	Résultat d'analyse		Photo n° 7

Rapport : RAP-GP-Diag AMIANTE
Copyright Bureau Veritas 09/2013

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

1.4. Zones et Locaux Non Visités nécessitant des investigations complémentaires

Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à Bureau Veritas toute omission éventuelle à ce titre et de confier à Bureau Veritas, le cas échéant , une mission complémentaire de repérage dans les locaux et zones omis.

« Pas de local non visité identifié »

1.5. Matériaux ou composants nécessitant des investigations approfondies

Sans Objet

2. Objet de la mission

Etablir le repérage en vue de la constitution du dossier technique «amiante».

Ce repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble bâti et susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien et de maintenance. Il est basé sur le repérage des matériaux et produits des listes A et B mentionnées en annexe 13-9 du code de la santé publique.

3. Textes de référence

Code de la Santé Publique Chapitre IV section 2 – articles R1334-14 à R1334-29-9 et annexe 13-9 selon le Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.

Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.

Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.

Arrêté du 26 juin 2013 modifiant les arrêtés du 12 décembre 2012 relatifs aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante ».

Norme NFX 46-020 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

4. Méthodologie du diagnostic

La mission de diagnostic est réalisée par un ou des opérateurs de repérage titulaire(s) de la certification de personne dans le domaine de l'amiante.

HOUZE Fabien est certifié dans le domaine de l'amiante depuis le 06/03/2013 par *BUREAU VERITAS CERTIFICATION*, organisme certificateur dans le domaine de l'amiante, accrédité par le COFRAC.

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Certificat N° 2577714
Date limite de validité de la certification : 05/03/2018

Plan d'intervention

La bonne accessibilité aux différentes parties de l'immeuble bâti est une condition importante et nécessaire à la qualité du repérage.
La visite de tous les locaux et installations inscrits dans le périmètre de repérage est nécessaire ;

A cette fin, l'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les différentes parties de l'immeuble bâti qui constituent le bâtiment et détermine les zones présentant des similitudes d'ouvrage et les zones homogènes.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante comprend au minimum une inspection visuelle des composants de la construction afin de rechercher et d'identifier les différents matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.
Cette inspection peut être suivie :

- d'investigations approfondies ou d'investigations complémentaires ;
- de sondages ;
- De prélèvements pour déterminer par analyse, la présence effective d'amiante dans les matériaux et produits préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.

À chacune de ces étapes, les matériaux et produits sont enregistrés, leurs caractéristiques et leur état de conservation renseignés le cas échéant.

Dans le cas où des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction restent inaccessibles, les réserves correspondantes ainsi que les investigations complémentaires ou les investigations approfondies nécessaires sont listées dans le présent rapport

En fonction des informations et des moyens dont il dispose (documents, matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante, marquage sur les matériaux), de son jugement personnel et de sa connaissance des matériaux et produits, l'opérateur de repérage peut conclure à la présence ou à l'absence d'amiante.
En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), il effectue un (ou des) prélèvement(s) pour analyses sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure.

Phase de prélèvements :

L'opérateur de repérage définit sous sa seule responsabilité en fonction de sa stratégie d'échantillonnage, parmi les matériaux ou produits repérés, ceux qui doivent donner lieu à un ou plusieurs prélèvements ;
Ce nombre de prélèvements représentatif des surfaces considérées est conforme aux prescriptions de l'Annexe A de la norme NF X 46-020.

Les prélèvements sont réalisés par l'opérateur de repérage avec les moyens de protection collective et individuelle mis en œuvre dans le respect des prescriptions réglementaires en vigueur et avec un matériel de prélèvement adapté à l'opération dans des conditions conduisant à une pollution des lieux la plus réduite possible.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés et le conditionnement individuel et sous double emballage étanche à l'air est réalisé sur site.

Ces prélèvements sont transmis pour analyse, à un laboratoire accrédité avec une fiche d'accompagnement reprenant l'identification du prélèvement.
A réception des résultats d'analyse, l'opérateur de repérage veille à la cohérence des résultats.
Le résultat de cette analyse permet d'identifier parmi les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ceux qui en contiennent effectivement.

Phase d'analyse d'échantillons :
Les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

Avertissement :

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

- La recherche des MPCA est réalisée par sondages visuels sur les matériaux accessibles sans sondage destructif (avec prélèvements d'échantillons), selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de la norme NFX 46-020 et des arrêtés du 12 décembre 2012. Cette recherche ne peut cependant être exhaustive compte tenu de la multitude de formes que peut prendre l'amiante et le caractère aléatoire et sporadique de son ajout aux matériaux du bâtiment. Certains MPCA peuvent donc ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche par sondages : détermination de zones de similitude d'ouvrage et de zones homogènes, fréquence de sondage telles que définies par cette norme à l'intérieur de celles-ci, ... Il n'est ainsi pas exclu que certains MPCA puissent être mis en évidence ultérieurement lors d'opérations de travaux, de démolition ou de réhabilitation.
- La mission porte exclusivement sur les bâtiments et locaux dont la liste est détaillée en annexe 1.
- La présente mission ne doit pas être confondue avec celle qui incombe au maître de l'ouvrage en matière de repérage d'amiante avant travaux de démolition au titre de l'article R 1334-22 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté correspondant du 26 juin 2013.
- Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites de la présente mission.

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante.
Ainsi des fibres peuvent migrer et polluer un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté.
L'intervention BUREAU VERITAS ne prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.

5. Conditions de la réalisation du repérage

La visite a été effectuée le **17/10/2014** accompagné de : **M. SAOUTIC**.

5.1. Informations relatives aux conditions spécifiques du repérage

Conditions d'accès à l'ensemble des locaux, volumes, matériaux à repérer

L'annexe 1 précise les locaux visités

Présence d'une société qualifiée pour effectuer les sondages et/ou démontages : **NON**
Présence de la société de maintenance des ascenseurs : **NON**
Présence de la société de maintenance des installations de chauffage : **SANS OBJET**
Présence d'une personne habilitée à ouvrir les locaux TGBT : **SANS OBJET**

5.2. Récolement des données

5.2.1. Documents fournis par le client, disponibles le jour de la visite

Plans et ou documents concernant la construction fournis : **Oui**

Titre	n° de plan	Date
plans des niveaux		

Anciens rapports de repérage : **Oui**

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et opérateur de repérage	Objet du repérage
DDTM/20872	07/06/2012	AADENA - LEDEY ERICK	Travaux

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Date du permis de construire : **Non transmis**
Année de construction : **Non transmis**
date de réhabilitation ou description des modifications : **Non transmis**

destination des locaux : **Bureau**

Nota : Les documents transmis par le client et nécessaires à l'exécution de la mission sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes réglementaires relatifs à l'amiante.

5.2.2. Conclusion de ces documents

Présence d'amiante : dalles de sol du plateau niveau 5 VIGIE et local technique RDC
AUTRES DOCUMENTS TRANSMIS : certificats d'élimination de déchets suite au désamiantage du plateau niveau 5 VIGIE

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante, communiqués à Bureau Veritas dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics et constats.

5.3. Ecart par rapport à la norme et au code de la santé publique

Ces documents ou ces informations, nécessaires à l'opérateur de repérage pour lui permettre de réaliser sa mission dans de bonnes conditions, n'ont pas été transmis par le donneur d'ordre:

- *Dossier technique amiante*
- *date du permis de construire*
- *année de construction*
- *année de réhabilitation ou description des modifications*

5.4. Démarches réglementaires en présence de matériaux amiantés

Dans le cadre de la présente mission, **le repérage ne porte que sur les parties rendues accessibles lors de la visite. Cette mission n'est pas une reconnaissance préalable à des travaux de déconstruction, de réhabilitation ou d'extension.**
Il conviendra donc, en cas de travaux, de s'assurer, **par la réalisation d'un diagnostic complémentaire**, de l'absence de ces matériaux dans les parties non accessibles, comme par exemple dans les encoffrements (recherche de présence de produits suspects tel que gaines et conduites en amiante ciment etc…) ou les sous-faces de revêtement de sol, (recherche de présence de produits suspects tels que dalles de sol amiantées etc…).

En cas de présence d'amiante avérée, il est important de se reporter aux informations données ci-après qui précisent les recommandations d'ordre général avec les mesures réglementaires à mettre en œuvre.

Le résultat du repérage doit d'une part être tenu par les propriétaires, à la disposition des occupants des immeubles, des services de l'Etat concernés et des chefs d'établissements, des représentants du personnel et de l'inspection du travail si l'immeuble comporte des locaux de travail, et d'autre part être transmis aux personnes qui entreprennent ou réalisent les travaux en application du code du travail.

En cas de présence de matériaux de type faux plafond, flocage, calorifugeage, une grille d'évaluation est réalisée conformément à la réglementation; si la note obtenue est de 1, il convient d'effectuer un contrôle périodique de l'état de dégradation du matériau dans un délai de 3 ans ; si la note est de 2, il convient d'effectuer des mesures d'empoussièrement afin de déterminer la concentration en fibre d'amiante dans l'air ambiant ; si à l'issue de ces mesures la concentration est < ou = 5 fibres par litre d'air, une nouvelle évaluation de l'état de dégradation doit être effectuée dans un délai de 3 ans, si la note est de 3 ou si les mesures d'empoussièrement révèlent une concentration supérieure à 5 fibres par litre d'air, des travaux de retrait ou de confinement doivent être achevés dans un délai de 36 mois. Mais il est impératif que des mesures appropriées soient mises en œuvre

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

sans délai afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à 5 f/l. Ces mesures peuvent être de diverses natures comme par exemple :

Nettoyage régulier et rigoureux des locaux concernés (nettoyage humide, aspirateur à filtre absolu) ;
Pose de bâches, de films destinés à isoler les matériaux ;
Limitation des interventions de maintenance dans les locaux ;
Limitation d'accès aux locaux concernés.

Préalablement aux travaux de démolition, même partiels, des travaux de retrait des matériaux amiantés sont obligatoires (sauf lorsqu'ils apportent un plus grand risque pour les travailleurs que si l'amiante ou les matériaux en contenant étaient laissés en place).

L'entreprise de travaux doit rédiger un plan de retrait amiante indiquant notamment son mode opératoire, l'aptitude médicale du personnel, la justification de la formation du personnel au retrait de l'amiante. etc. Les travaux ne pourront débuter qu'un mois après la date de réception du plan de retrait par l'Inspection du Travail, la CRAM, l'OPPBTP et la médecine du travail.

Les travailleurs intervenants doivent être titulaires d'une attestation de compétence délivrée par un organisme de formation certifié.

Pour réaliser le retrait de matériaux l'entreprise doit avoir obtenu un certificat de qualification auprès d'un organisme certificateur accrédité.

Tout travailleur dont l'activité professionnelle ne consiste pas à confiner ou retirer de l'amiante, mais dont l'intervention est susceptible de libérer des fibres d'amiante et par voie de conséquence de l'y exposer, entre dans le champ d'application de la sous-section 4 défini à l'article R. 4412-94 tiret 2 du Code du travail et doit bénéficier des mesures de prévention définies aux articles R. 4412-97 à R. 4412-124 et R. 4412-144 à R. 4412-148 du code du travail.

Les travailleurs concernés bénéficient, préalablement à toute activité ou intervention en présence d'amiante, d'une formation à la prévention des risques liés à l'amiante suivant les dispositions de l'Arrêté du 23 février 2012.

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Annexe 1. : liste des locaux ou zones visités

La présente liste présente les locaux et /ou zones ayant été inspectés par l'opérateur dans le cadre de la mission confiée à Bureau Veritas.

Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à Bureau Veritas toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux et zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

BATIMENT	NIVEAU	ZONES OU LOCAUX VISITES	CIRCONSTANCES DE LA VISITE
CROSS CORSEN	RDC	extérieurs	Néant
CROSS CORSEN	Toiture du Niveau 5	toiture terrasse	Néant
CROSS CORSEN	niveau 5	vigie	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 5	réunion	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 5	escalier 1	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 5	escalier 2	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 5	bureaux techniciens	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	local clim	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	atelier	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	local technique	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	coursive	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	sanitaires	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	archives	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 1	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 2	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 3	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 4	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 5	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 6	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

BATIMENT	NIVEAU	ZONES OU LOCAUX VISITES	CIRCONSTANCES DE LA VISITE
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 7	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	bureau 8	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	conférence	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	rangement	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	garages	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	salle à manger officiers	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	détente	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	salle à manger personnel	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	cuisines	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	sanitaires	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3 à 2	escalier	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	buanderie	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	séchoir	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	chaufferie	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	incinérateur	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	groupe electrogéne	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 3	transfo	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	stockage	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 1	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 2	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 3	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 4	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 5	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 6	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 7	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 8	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

BATIMENT	NIVEAU	ZONES OU LOCAUX VISITES	CIRCONSTANCES DE LA VISITE
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 9	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 10	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 11	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 12	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	chambre 13	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	dégagement chambres 1 à 4	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	dégagement chambres 5 à 13	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	hall	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	vide sanitaire Est	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 2	vide sanitaire Ouest	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 1	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 2	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 3	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 4	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 5	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 6	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 7	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 8	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 9	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 10	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 11	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 12	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 13	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 14	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	chambre 15	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	dégagement chambres 1 à 10	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

BATIMENT	NIVEAU	ZONES OU LOCAUX VISITES	CIRCONSTANCES DE LA VISITE
CROSS CORSEN	niveau 1	dégagement chambres 11 à 15	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	hall	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	vide sanitaire Est	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	vide sanitaire Ouest	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 4	dégagement	Locaux encore occupés avec présence de meubles et de matériel.
CROSS CORSEN	niveau 1	toiture terrasse	Néant
CROSS CORSEN	niveau 3/4	toiture terrasse	Néant
CROSS CORSEN	niveau 5	toiture terrasse	Néant

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Annexe 2. : repérage des matériaux, matériaux, prélèvements et investigations

Les documents, fournis dans cette annexe sont la traduction visuelle des constats effectués en tête de rapport.

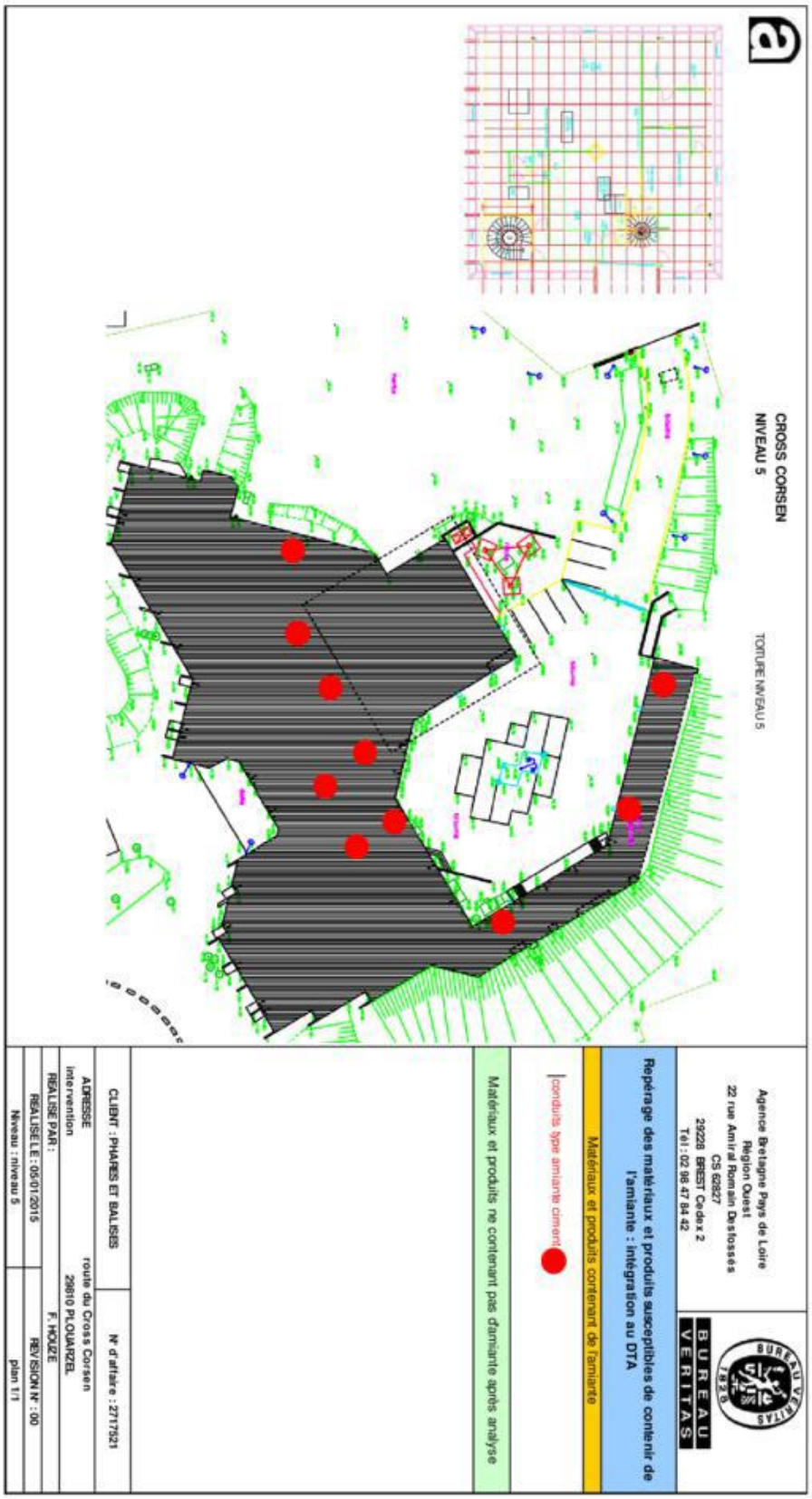
ANNEXE

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE
LOCALISATION DES PRELEVEMENTS & DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES

(DOSSIERS PLANS ET PHOTOS)

[cette annexe comporte 1 + 7 page(s)]

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE



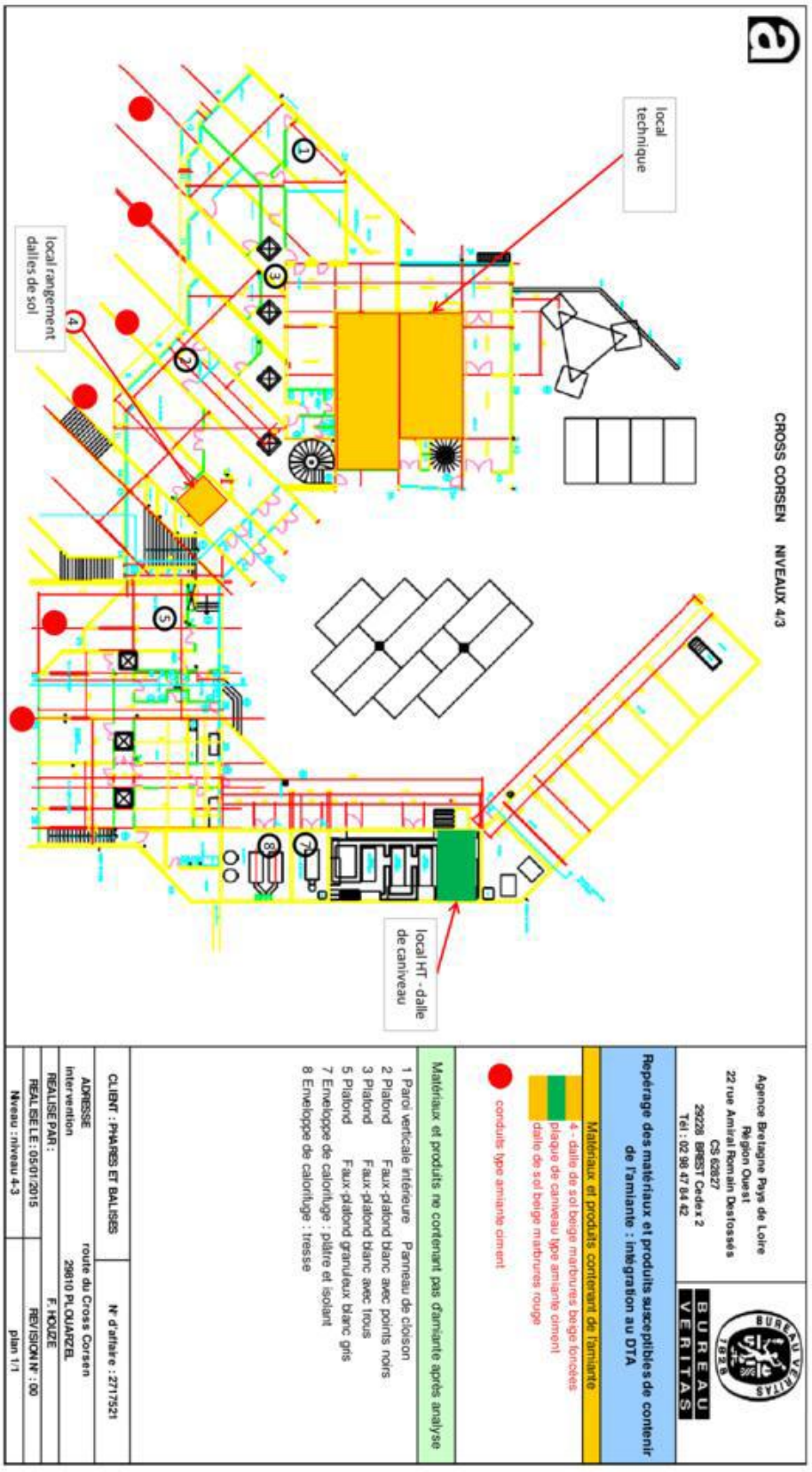
Rapport : RAP-GP-Diag AMIANTE

Copyright Bureau Veritas 09/2013

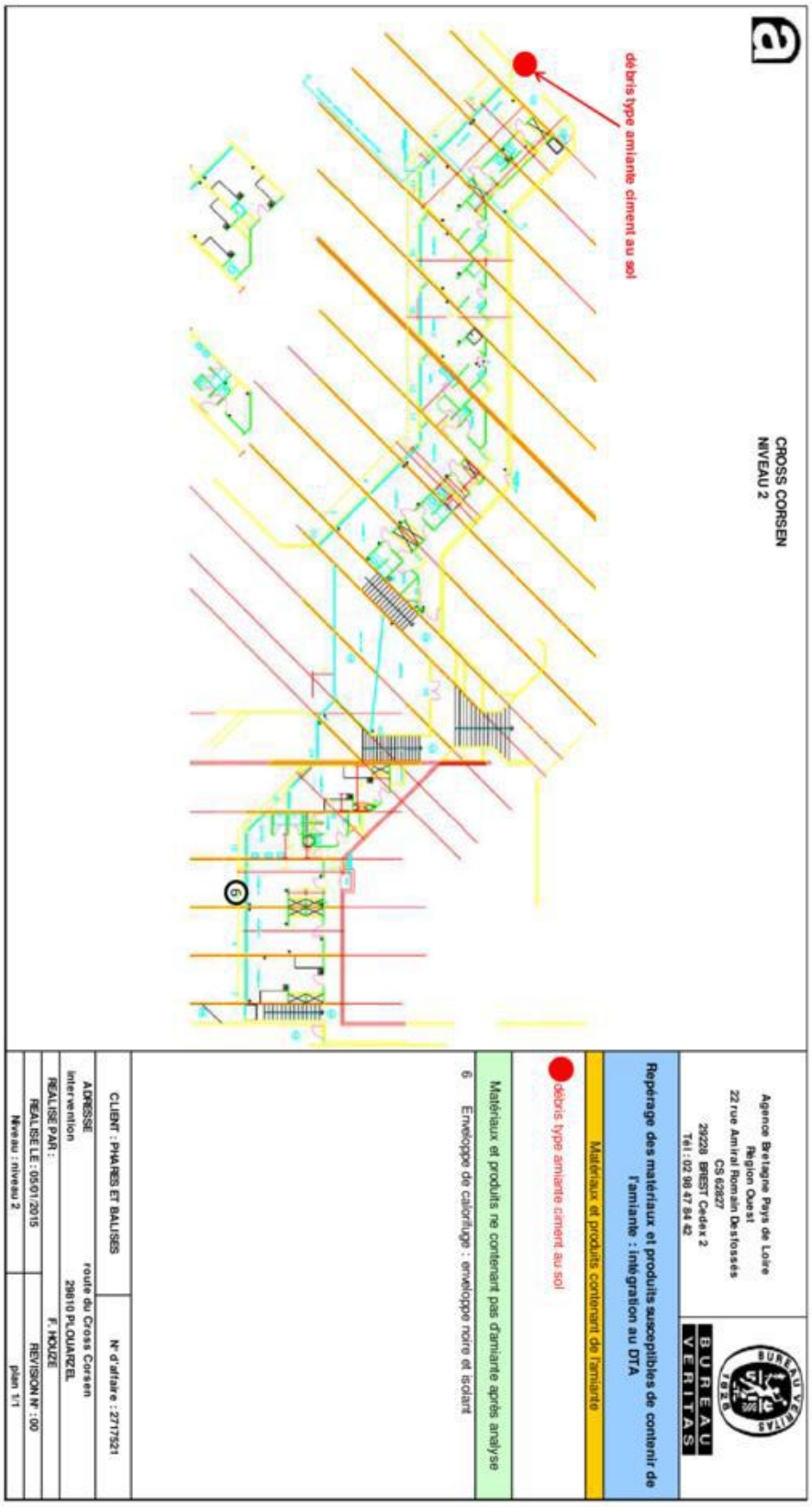
CROSS CORSEN

N° : 2717321/1/1/1

Du : 05/01/2015



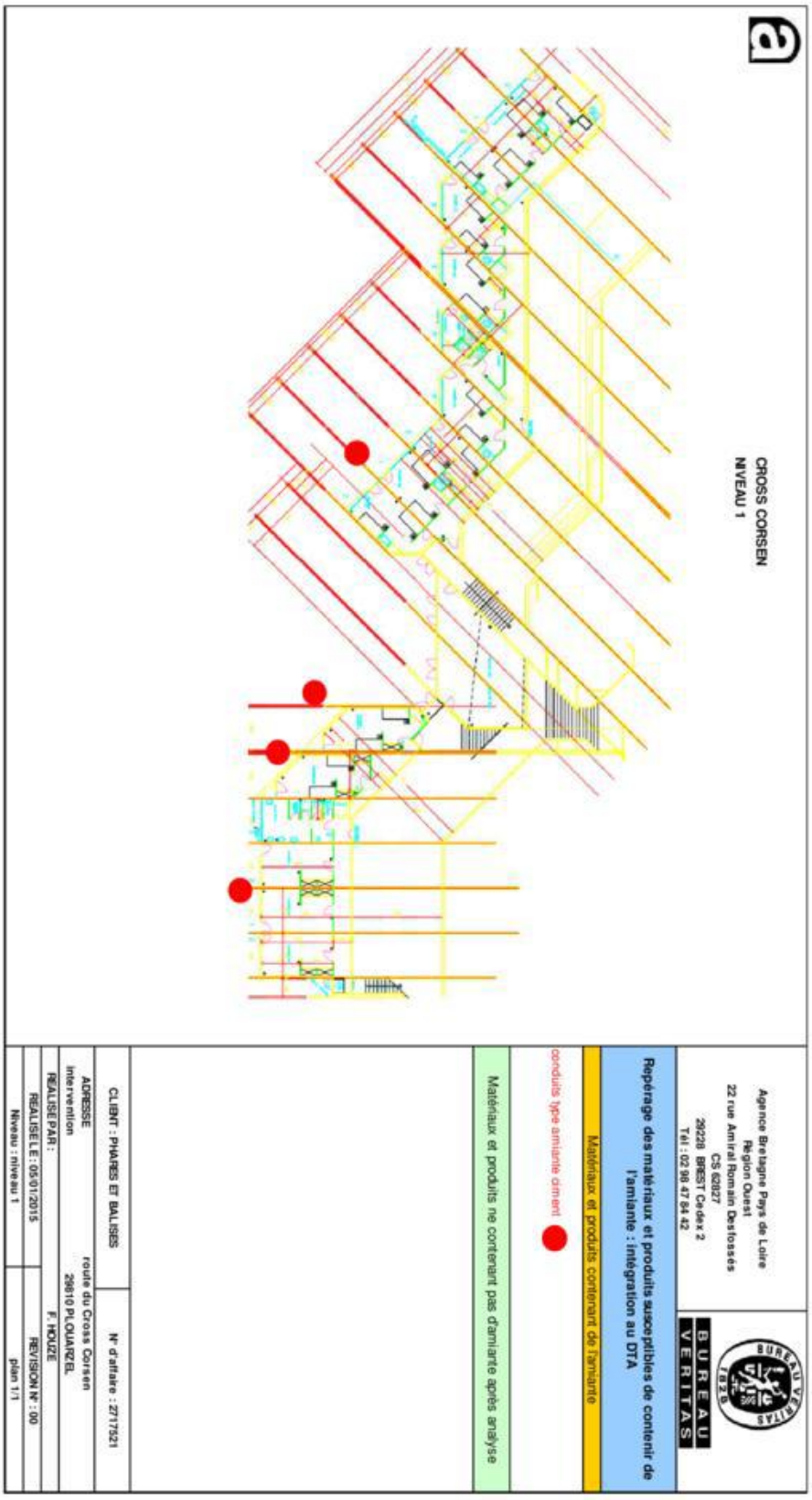
Rapport : RAP-GP-Diag AMIANTE
Copyright Bureau Veritas 09/2013



Rapport : RAP-GP-Diag AMIANTE
Copyright Bureau Veritas 09/2013

CROSS CORSEN
Page : 19 /38

N° : 2717521/1/1/1
Du : 05/01/2015



Rapport : RAP-GP-Diag AMIANTE

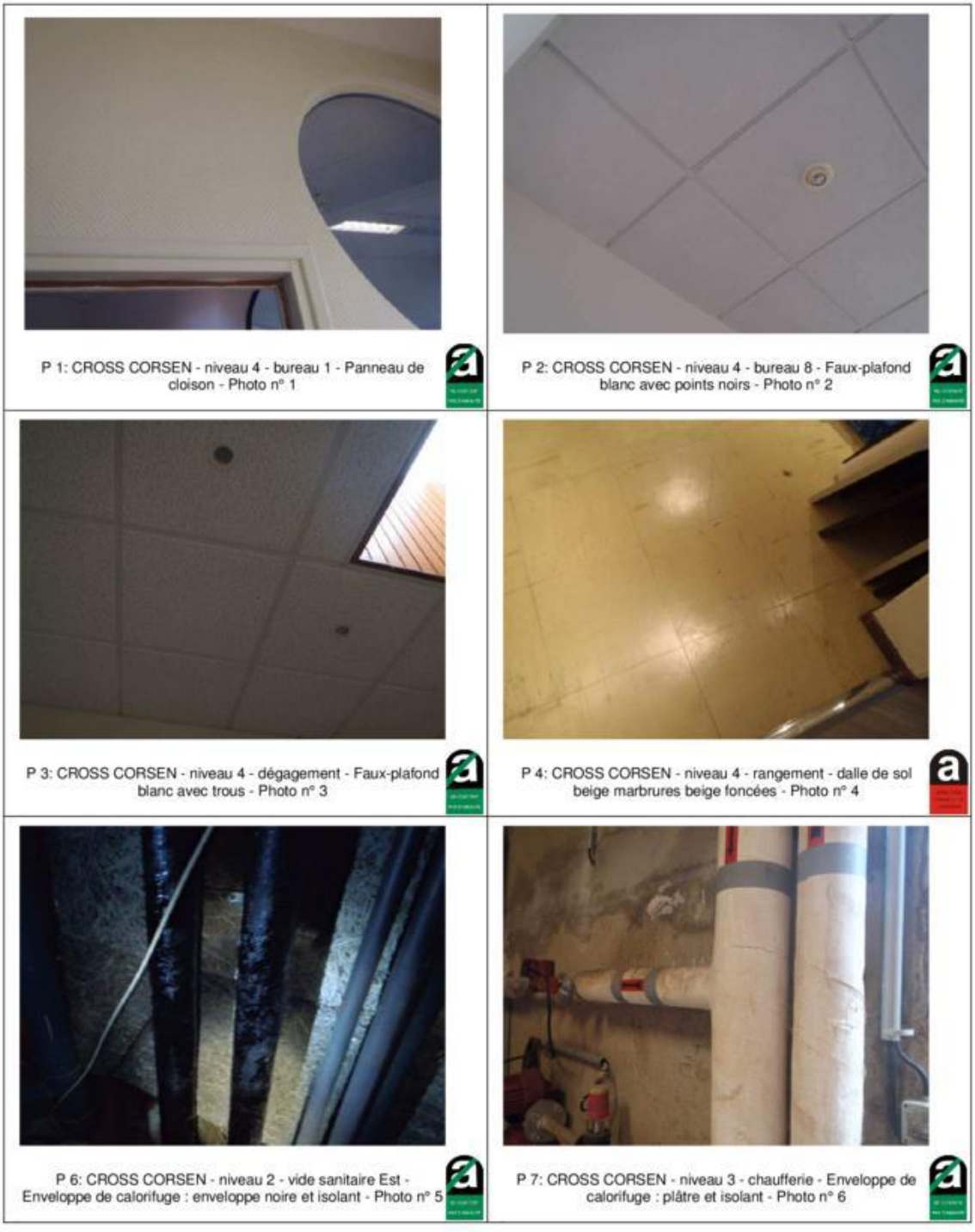
Copyright Bureau Veritas 09/2013

CROSS CORSEN

N° : 2717521/1/1/1

Du : 05/01/2015

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE



P 1: CROSS CORSEN - niveau 4 - bureau 1 - Panneau de cloison - Photo n° 1

P 2: CROSS CORSEN - niveau 4 - bureau 8 - Faux-plafond blanc avec points noirs - Photo n° 2

P 3: CROSS CORSEN - niveau 4 - dégagement - Faux-plafond blanc avec trous - Photo n° 3

P 4: CROSS CORSEN - niveau 4 - rangement - dalle de sol beige marbrures beige foncées - Photo n° 4

P 6: CROSS CORSEN - niveau 2 - vide sanitaire Est - Enveloppe de calorifuge : enveloppe noire et isolant - Photo n° 5

P 7: CROSS CORSEN - niveau 3 - chaufferie - Enveloppe de calorifuge : plâtre et isolant - Photo n° 6

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE



P 8: CROSS CORSEN - niveau 3 - groupe electrogéne - Enveloppe de calorifuge : tresse - Photo n° 7



IV : CROSS CORSEN - RDC - extérieurs - débris type amiante ciment - Photo n° 8



IV : CROSS CORSEN - niveau 3 - transfo - plaque de caniveau type amiante ciment - Photo n° 9



IV : CROSS CORSEN - niveau 4 - local technique - dalle de sol beige marbrures rouge - Photo n° 10



IV : CROSS CORSEN - niveau 1 - toiture terrasse - Conduit en amiante ciment : eaux pluviales - Photo n° 11



IV : CROSS CORSEN - niveau 3/4 - toiture terrasse - Conduit en amiante ciment : eaux pluviales - Photo n° 12

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE



IV : CROSS CORSEN - niveau 5 - toiture terrasse - Conduit en amiante ciment : eaux pluviales - Photo n° 13

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Annexe 3. : attestation(s) et certificat(s)

ANNEXE

ATTESTATION(S) ET CERTIFICAT(S)

[cette annexe comporte 1 + 3 page(s)]

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Attestation d'assurance :

HISCOX

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0084283

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Assuré : BUREAU VERITAS

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnostiqueurs immobilier

ACTIVITES DE L'ASSURE

Diagnostics « Amiante » :
- Diagnostic réglementaire avant travaux ou démolition
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante
- Repérage amiante (intégration au DTA ou DT parties privatives)
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante
- Examen visuel après travaux de désamiantage
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension
- Analyse d'échantillons prélevés par l'assuré
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments
- Diagnostic amiante réglementaire de transaction
- Diagnostic amiante sur équipements industriels
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments (décret 2011-610 du 31 mars 2011) : *Concernant cette dernière mission, il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la missions porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.*

Toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil aux clients découlant des missions de diagnostics ci-dessus et, ce, y compris les estimations financières liées aux propositions de solutions techniques formulées par l'*Assuré*.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) module(s) n° DIA0607 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnostiqueurs immobilier".

Fait à Paris, le 07/01/2014
Pour les Assureurs

07/01/2014 17:28
RCP0084283

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 0810 60 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA intracommunautaire FR56524737681 - N° PCA 480984 - www.orias.fr

Attestation sur l'honneur :

ATTESTATION
Articles R271-3 et L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation

Je soussigné, Monsieur BAILLOUX Pascal, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.

Fait à Saint Herblain, le 6 janvier 2014
BAILLOUX Pascal

8, avenue Jacques Cartier
Atlantis
44807 SAINT-HERBLAIN CEDEX
Tél. : 02 40 92 06 89
Télécopie : 02 40 92 49 97

Société Anonyme à Direction et Conseil de Surveillance au capital de 13 032 093 Euros
RCS Nanterre B 775 660 621

67/71, Bd du Château – 92200
NEUILLY SUR SEINE
www.bureauveritas.com

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Certificat(s) :

BUREAU VERITAS Certification

Certificat
Attribué à

Monsieur Fabien HOUZE

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/03/2013	05/03/2018
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des constats après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/03/2013	05/03/2018

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.bureauveritas.fr/certification-diag

Date : 06/03/2013
Numéro de certificat : 2577714

Jacques MATILLON
Directeur Général

p/o

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Annexe 4. : procès-verbal du laboratoire d'analyse d'échantillons

ANNEXE

PROCES-VERBAL DU LABORATOIRE D'ANALYSE D'ECHANTILLONS

[cette annexe comporte 1 + 2 page(s)]

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

eurofins | Hygiène du Bâtiment

BUREAU VERITAS SA
Monsieur Fabien HOUZE
ZAC Atalante Champeaux
1-3 rue Maillard de la Gourdenie
CS 63901
35039 RENNES CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-NS-021642-01 Version du : 21/10/2014 18:07 Page 1/2
Dossier N° : 14W010891 Date de réception : 20/10/2014
Référence dossier : 1510003459
151000345914730
N° affaire : Plouarzel - Cross Corsen

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la phase	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	1 - Cloison	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau souple fibreux de type papier, carton ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	2 - Faux plafond	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	3 - Faux plafond	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	4 - Dalle de sol	Matériau semi-dur de type dalle de sol (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type peinture (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
005	5 - Faux plafond	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

cofrac ESSAIS
ACCREDITATION N° 1-5597 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest
7, Rue Pierre Adolphe Bobierre, BP 42301
F-44323 Nantes, FRANCE
Tél: +33 2 51 83 49 36 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S au capital de 37 000 € TVA FR48 529 294 092 SIRET 529 294 092 00018 APE 7120B

Copyright Bureau Veritas 09/2013

eurofins | Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-NS-021642-01 Version du : 21/10/2014 18:07 Page 2/2

Dossier N° : 14W010891 Date de réception : 20/10/2014
Référence dossier : 1510003459
151000345914730
N° affaire : Plouarzel - Cross Corsen

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la phase	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
006	6 - Calorifuge	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune) ; matériau souple (bitumineux) (noir)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	7 - Calorifuge	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune) ; matériau de type maillage de fibres ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	8 - Calorifuge	Matériau de type maillage de fibres ; matériau friable fibreux de type isolant (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**
NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

Mickael Berger
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest
7, Rue Pierre Adolphe Bobierre ,BP 42301
F-44323 Nantes, FRANCE
Tél: +33 2 51 83 49 36 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S au capital de 37 000 € TVA FR48 529 294 092 SIRET 529 294 092 00018 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597 Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Copyright Bureau Veritas 09/2013

Annexe 5. : Critère d'évaluation des matériaux de la liste B

ANNEXE

CRITERES D'EVALUATION

[cette annexe comporte 1 + 7 pages]

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATÉRIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DÉGRADATION LIÉS À LEUR ENVIRONNEMENT

RESULTAT DE LA GRILLE	CONCLUSIONS Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes.
EP	Evaluation périodique
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	**Action corrective de second niveau**

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU

✓ Protection physique étanche
✓ Protection physique non étanche ou absence de protection physique

ETAT DE DEGRADATION

✓ Matériau dégradé
✓ Matériau non dégradé

ETENDUE DE LA DEGRADATION

✓ Ponctuelle
✓ Généralise

RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU

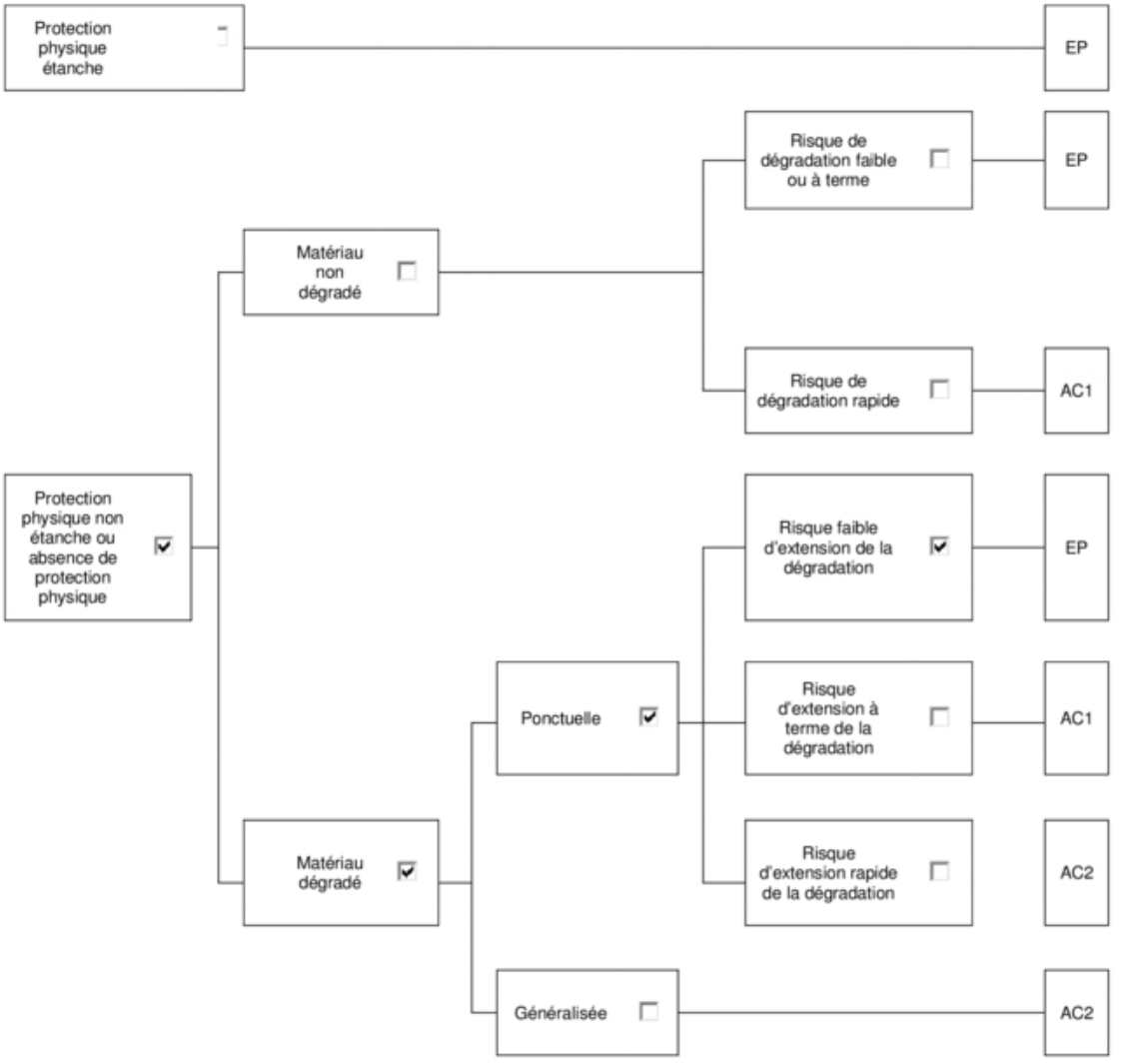
✓ Risque de dégradation faible ou à terme
✓ Risque de dégradation rapide
✓ Risque faible d'extension de la dégradation
✓ Risque d'extension à terme de la dégradation
✓ Risque d'extension rapide de la dégradation

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :
– les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ;
– la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.
Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

Copyright Bureau Veritas 09/2013

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

GRILLES D'EVALUATION N°1 – dalle de sol niveau 4
Evaluation de l'état de conservation et risque de dégradation lié à son environnement, dans les conditions actuelles d'utilisation des locaux de la zone homogène



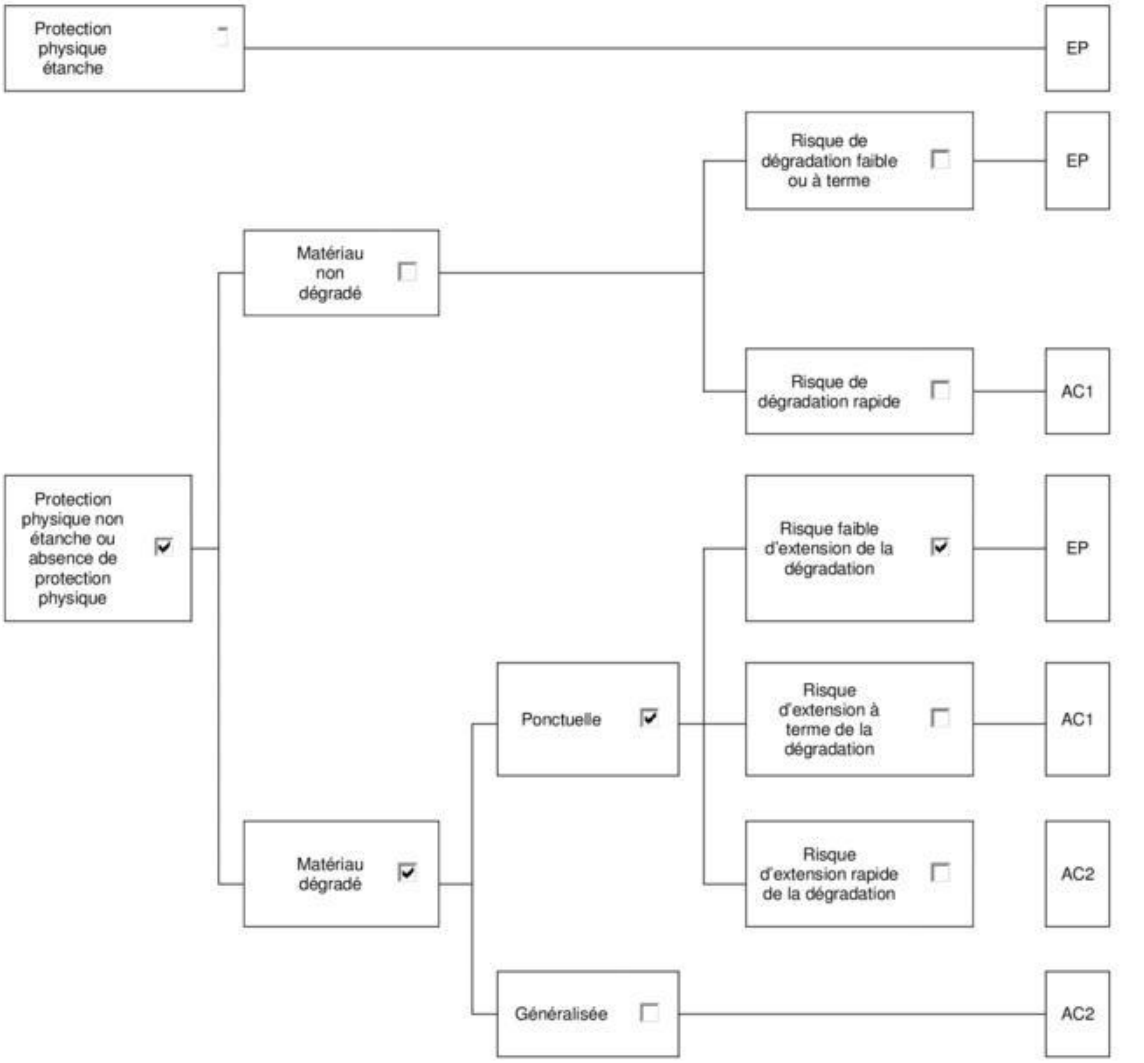
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

GRILLES D'EVALUATION N°2 – débris type amiante ciment au sol Extérieurs
Evaluation de l'état de conservation et risque de dégradation lié à son environnement, dans les conditions actuelles d'utilisation des locaux de la zone homogène

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☑	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☑		AC2

Zone d'Activité Prat Pip Sud - 360 rue Robert Schuman
29490 GUIPAVAS - Tel./Fax. : 0229008135 - 0229008139
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00601 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

GRILLES D'EVALUATION N°3 – plaque de caniveau local HT
Evaluation de l'état de conservation et risque de dégradation lié à son environnement, dans les conditions actuelles d'utilisation des locaux de la zone homogène



CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

GRILLES D'EVALUATION N°5 – dalle de sol local technique
Evaluation de l'état de conservation et risque de dégradation lié à son environnement, dans les conditions actuelles d'utilisation des locaux de la zone homogène

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☑	Ponctuelle ☑	Risque faible d'extension de la dégradation ☑	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

GRILLES D'EVALUATION N°6 – conduits type amiante ciment en toiture
Evaluation de l'état de conservation et risque de dégradation lié à son environnement, dans les conditions actuelles d'utilisation des locaux de la zone homogène

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☑	Ponctuelle ☑	Risque faible d'extension de la dégradation ☑	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

Annexe 6. : copie(s) de(s) rapport(s) antérieur(s)

ANNEXE

COPIE(S) DE(S) RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)

[cette annexe comporte 1 + 0 page(s)]

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et opérateur de repérage	Objet du repérage
DDTM/20872	07/06/2012	AADENA - LEDEY ERICK	Travaux

DOCUMENTS MENTIONNES DANS LES ARCHIVES NON ANNEXES AU PRESENT DOSSIER			
INTITULE DU DOCUMENT	**DATE**	**REFERENCE DU DOCUMENT**	**NOM DE LA SOCIETE**
Certificats d'élimination de déchets	**24/01/2013**	**688082**	**SEDA**
Certificats d'élimination de déchets	**24/01/2013**	**688078**	**SEDA**
Bordereau de suivi de déchets amiantés	**28/09/2012**	**688082**	**SARL ARTS GREEMENT**
Bordereau de suivi de déchets amiantés	**28/09/2012**	**688078**	**SARL ARTS GREEMENT**

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

ANNEXE 7 - ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA ENTREPRISE

ASSQCI1

ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD

Atteste que : **QUALICONSULT IMMOBILIER** *(490 676 293 RCS Paris)*
VELIZY PLUS – Bâtiment E – 1bis, rue du Petit Clamart 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : **normes d'habitabilité, prêt à taux zéro**,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- **Etat de l'installation électrique intérieure**,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- **Recherche de plomb dans l'eau**,
- Recherche de plomb avant et après travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- **Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs** (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- **Mesure d'empoussièrement**
- Contrôle visuel amiante
- Analyse mâchefer
- **Potabilité de l'eau**
- Analyse **ponctuelle d'éléments vis-à-vis de l'amiante**
- Dossier amiante partie privative (DAPP)
- Analyse ponctuelle plomb
- Chiffrage remise en état après état des lieux de sortie
- **Diagnostic installation d'assainissement non collectif**
- Diagnostic installation **d'assainissement collectif**
- Recherche de zinc dans les revêtements anti-corrosion avant travaux

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : **8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre**
- RC Professionnelle : **2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année**

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1er janvier au 31 décembre 2021**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 01/02/2021

L'assureur

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes RCS Le Mans 775 652 126 — Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros RCS Le Mans 440 048 882 — Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes RCS Le Mans 775 652 118 — Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes RCS Le Mans 775 652 126 | Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros RCS Le Mans 440 048 882 | Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes RCS Le Mans 775 652 118 | Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

ANNEXE 8 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI3170 Version 005

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ROUDAUT Guillaume

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	**Amiante Avec Mention**** **Date d'effet : 07/07/2017 - Date d'expiration : 06/07/2022**
Amiante sans mention	**Amiante Sans Mention*** **Date d'effet : 07/07/2017 - Date d'expiration : 06/07/2022**
DPE tout type de bâtiments	**Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment** **Date d'effet : 04/10/2017 - Date d'expiration : 26/06/2022**
DPE individuel	**Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel** **Date d'effet : 27/06/2017 - Date d'expiration : 26/06/2022**
Electricité	**Etat de l'installation intérieure électrique** **Date d'effet : 18/10/2016 - Date d'expiration : 17/10/2021**
Gaz	**Etat de l'installation intérieure gaz** **Date d'effet : 26/10/2016 - Date d'expiration : 25/10/2021**
Plomb	**Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb** **Date d'effet : 24/12/2015 - Date d'expiration : 23/12/2020**

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 06/10/2017.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.
**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac ACCRÉDITATION N° 4-0522 PORTÉE CERTIFICATION DE PERSONNES DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13